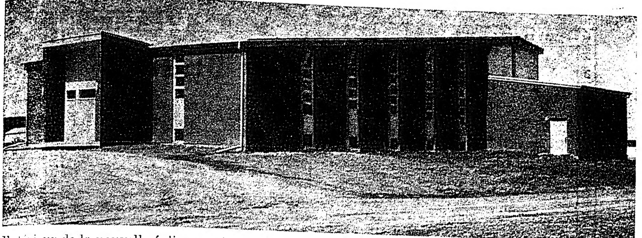
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII 36 | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 17 JUIN 1964 | No 31



Extérieur de la nouvelle église paroissiale Sainte-Anne de Falher dont la bénédiction, présidée par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., s'est déroulée dimanche dernier. — Les plans ont été préparés par Dupuis, Dunn & Donahue et la construction fut exécutée par Morin & Frères. — M. Eugène Trottier, propagandiste, y représentait l'Exécutif de l'A.C.F.A.

Neuf délégués des quatre provinces de l'Ouest ont assisté à l'assemblée de le Fédération C.-F. de l'Ouest

C'est samedi dernier, le 13 juin, que se tenait au Collège St-Jean d'Edmonton l'assemblée régulière de la Fédération C.-F. de l'Ouest. Cette assemblée était sous la présidence de M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, Sask. En plus de M. Dumont Lepage l'on remarquait la présence de MM. Raymond Bernier et Emile Pelletier tous deux de St-Boniface, M. Henry Beauregard, de Vancouver, MM. Léo Comeau et Roméo Paquette, de Maillardville, C.B., Me Lucien Maynard, C.R., Me Louis Desrochers, et le Père Jean Patoine, o.m.i., secrétaire d'Edmonton. Ont également participé à cette importante assemblée, el R.P. Arthur Lacerte, recteur du Collège St-Jean, MM. Eugène Trottier, Gérard Diamond, d'Edmonton, et Laurent Beaudoin, de Beaumont. Avaient motivé leur absence, l'Honorable juge Allyre Sirois, de Gravelbourg, et M. Paul Gareau, de Bellevue, Saskatchewan.

De nouveau les membres de la Fédération ont étudié le problème de la radio française en Colombie et ils ont décidé de rappeler aux autorités de Radio-Canada l'appui qu'ils ont accordé à leurs compatriotes de la Colombie Britannique qui depuis plusieurs années demandent l'installation d'un poste de radio et de télévision françaises à Vancouver.

Personne ne sera surpris d'apprendre que les membres de la Fédération favorisent le choix d'un drapeau canadien distinctif et ils ont fait connaître leur opinion en adressant un télégramme à chacun des chefs des partis du gouvernement fédéral.

Sur l'invitation du président, le R.P. Arthur Lacerte, recteur, parla du Collège Bilingue d'Education d'Edmonton. Il en donna l'historique, la mise en marche, les résultats qui sont très encourageants ainsi que les projets d'avenir entre autres la construction d'une nouvelle aile dont les travaux devraient commencer dès la fin de juillet prochain. La Fédération s'est engagée à créer un climat de confiance et de sympathie à l'endroit du Collège d'Education tant chez les jeunes que chez les parents et les commissaires d'écoles.

Chacune des associations membres de la Fédération travaille actuellement à préparer le mémoire qu'elle présentera à la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et les délégués ont fait part des impressions qu'ils ont retenues des différentes assemblées préparatoires que les membres de cette commission ont tenues dans les principaux centres de l'Ouest, tel que Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria. Il est manifeste que ces assemblées préparatoires ont, dans une très large mesure, atteint leur but: susciter un plus grand intérêt aux travaux de cette commission. Elles ont également permis à l'élément canadien-français de constater le nombre toujours croissant de personnes qui sympathisent à

(Suite à la page 8)

Initiation à la psychologie

10 heures de cours spécialement destinée aux religieuses.
Lieu: Collège Saint-Jean.
Temps: au début de juillet.
Frais: $5.00 pour les religieuses qui ne sont pas inscrites aux cours de catéchèse.
Pour plus de renseignement, lisez "La Survivance" de la semaine prochaine.

La semaine

Dans le monde

Union Sud Africaine. — Huit des neufs hommes accusés de trahison sont reconnus coupables et condamnés à l'emprisonnement à vie à l'issue d'un procès qui dura huit mois. Leur condamnation suscite de vigoureuses protestations aussi bien parmi les pays occidentaux que communistes.

* * *

Moscou. — L'Union soviétique et la République démocratique allemande signent une série d'accords portant sur le développement des relations entre les deux pays dans les domaines politique, économique et culturel. Les observateurs notent cependant que ce traité en est un d'amitié et non pas de paix, auquel s'opposait les Alliés.

(suite à la page 5)

Un record à la Télévision

"Les belles histoires des pays d'en haut" a présenté sa trois-centième émission

Le téléroman de Claude-Henri Grignon "Les belles histoires des pays d'en haut", qui est dans sa neuvième année de diffusion, vient de présenter son 300e épisode au réseau français de Radio-Canada. C'est là un exploit unique en son genre. C'est en effet la première fois dans l'histoire de la télévision canadienne qu'un téléroman tient l'affiche aussi longtemps tout en suscitant chez les spectateurs le même intérêt et le même enthousiasme qu'au début.

Lorsque "les belles histoires" firent leur apparition à la télévision, le 8 octobre 1956, il y avait bien longtemps que Séraphim empilait son or dans le "haut-côté", qu'il ménageait ses bougies et que la pauvre Donalda mangeait des galettes de sarrasin. Aussi, ce sont des personnages familiers mais rajeunis de cinquante ans que les habitués d'"Un homme et son péché" ont retrouvés ce soir-là à l'émission télévisée. C'est donc un Séraphim de 28 ans, une Donalda de dix-sept ant et follement amoureuse d'Alexis, qui sont venus revivre pour le plaisir des amateurs de télévision.

En neuf ans, l'auteur Claude-Henri Grignon a su renouveler constamment ses intrigues et même ses personnages. C'est ce qui fait le succès de la série. De nouvelles figures sont venues s'ajouter aux personnages du roman radiophonique, tels que la soeur de Séraphin, Délima; le frère de Donalda, Bidou; la riche héritière Baby, Basile Fourchu et sa famille et plusieurs autres qui ont donné lieu à des intrigues de toutes sortes. Même le curé Labelle a changé de secrétaire et a remplacé le fidèle Arthur Buies par le personnage haut en couleur qu'est Joseph-Néron Dubouquet.

Sa longue vie et sa popularité, le téléroman "les belles histoires" les doit, bien sûr, à son auteur Claude-Henri Grignon, passé maître dans l'art de raconter la vie tout simplement, la vie

(suite à la page 5)

M. le Magistrat Guy Beaudry

Me Guy Beaudry nommé magistrat

Le bureau du Procureur général de la province annonçait la semaine dernière la nomination de Me Guy Beaudry, d'Edmonton, comme magistrat de la Cour Municipale.

Né à St-Paul le 10 avril 1924, M. le Magistrat Beaudry est le fils de J. William Beaudry, C.R., qui a été député à l'Assemblée Législative de l'Alberta de 1935 jusqu'à sa mort, survenu le 22 mars 1954.

Après ces études primaires faites à l'école de St-Paul, Guy fréquenta les collèges des Jésuites d'Edmonton et de St-Boniface, où il obtint son B.A. de l'Université du Manitoba. Il y gagna également la médaille de bronze du Gouverneur Général, ainsi que la Bourse Isbister. En 1945, il s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'Université de l'Alberta et trois ans plus tard il se méritait un Baccalauréat en Loi. L'année suivante il était reçu au Barreau de l'Alberta par l'honorable juge Frank Ford. Depuis juillet 1949, jusqu'à sa récente nomination, le magistrat Beaudry était procureur de la Couronne à Edmonton.

Ancien membre du Conseil de direction de l'ACFA, M. Beaudry est également ancien Député d'Etat des Chevaliers de Colomb.

Il est marié et père de quatre enfants dont un garçon et trois filles.

"La Survivance" se joint aux nombreux amis de M. Beaudry et lui présente ses sincères félicitations.

Il est peu probable qu'une seule autre session parvienne à épuiser le travail qui incombe encore à Vatican II

Durant le mois de mai et le début de juin, les commissions conciliaires qui n'avaient pas terminé leur travail ont mis les bouchées doubles. C'est le cas de celle des missions et de la théologique. Tout est prêt, semble-t-il, pour la troisième étape — qui s'ouvrira le 14 septembre et qui ne sera pas la dernière. On sait ce qui reste inscrit aujourd'hui au programme du Vatica nII: six schémas, six séries de propositions et un cotum —, ce qu'on peut appeler imparfaitement un voeu. Programme qui serait épuisé à la quatrième session, au printemps de 1965, semble-t-il.

LA VOX POPULI POUR LA CANONISATION DE JEAN XXIII:

Quelle sera la physionomie de la troisième? Impossible de le dire à partir des projets qui lui sont soumis. Aux Pères de jouer et donc, — comme à l'ordinaire — de nous réserver les surprises. Feront-ils au monde la surprise d'une canonisation, celle de Jean XXIII? Les journaux en ont reparlé ces jours-ci, au moment où l'on célébrait le premier anniversaire de sa mort.

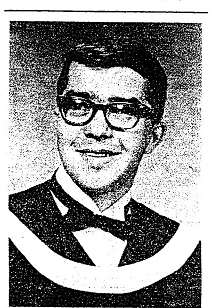
Sur l'initiative de la congrégation des Prêtres du Sacré-Coeur, fondée par Mgr Radini Tedeschi, dont l'abbé Roncali était le secrétaire, une pétition demandant l'ouverture de la cause de béatification du Pape Jean XXIII a recueilli 50,000 signatures dans le diocèse de Bergame; et elle a été présentée à l'évêque. La pétition est ouverte par un texte solennel de tous les chanoines de la cathédrale. On affirme que, de toute l'Italie, des pétitions semblables parviennent en grand nombre à l'évêché de Bergame. Rappelons qu'une initiative analogue avait déjà été prise par l'évêque de Saint-Sébastien l'année dernière.

Cette cause suivra-t-elle la filière normale, passera-t-elle pas les longs examens successifs et la minutieuse procédure de la congrégation des Rites? Le souvenir du "bon pape Jean" est si vif, si universelle la vénération dont il est l'objet — et, d'abord, de la part de Paul VI —, qu'on peut ne pas croire déraisonnable, l'avis de ceux qui espèrent une canonisation peu habituelle mais plus conforme à la très ancienne tradition: le Concile, à la demande du pape, déciderait dans un seul élan enthousiaste l'inscription de Jean XXIII au catalogue des saints. D'un certain point de vue, le fait aurait de par le monde plus de retentissement qu'aucun message ou déclaration solennelle. Et l'idée ne vient pas de journalistes en mal de sensationnel. Ce sont de très sérieux spécialistes de la congrégation des Rites qui, en privé, nous en firent part au cours de la deuxième session. Elle fit son chemin parmi les Pères et ceux avec qui alors nous en avons parlé l'avaient accueillie avec grand plaisir. Notons, par parenthèse, que Pie XI avait déclaré saint le bienheureux Albert le Grand, sans passer par la Congrégation des Rites.

Si des experts ont lancé ce projet, c'est d'abord pour avoir été très impressionnés par la manière dont le pape Paul VI, dans son discours d'ouverture, s'adressait à son prédécesseur, "comme s'il ne doutait pas, quant à lui, de sa sainteté".

Si l'on veut savoir plus précisément ce que pense le pontife actuel du pape Jean, on se reportera à un livre qui vient d'être publié par l'archevêque de Milon sous le titre: "Le Pape Jean XXIII dans l'esprit et dans le coeur de son successeur". L'ouvrage contient tout ce que le cardinal Montini puis

(Suite à la page 5)



M. Charles Côté, fils de M. et Mme Paul Côté, d'Edmonton, a obtenu son Baccalauréat ès sciences en génie civil. Il exerce actuellement sa profession aux vastes projets de Pine Point. — Charles est un ancien élève du Collège Saint-Jean.

Le Congrès canadien de la famille a donné naissance à l'Institut Vanier

Ottawa. — La "Conférence Vanier" au Congrès canadien de la famille a donné naissance à l'Institut Vanier.

La nouvelle est maintenant officielle. Le président du Congrès canadien de la famille, M. Arnold D. P. Heeney, a révélé que les membres du comité national avaient accédé avec empressement et joie à la proposition présentée quant à la formation d'une fondation susceptible de poursuivre le travail déjà commencé dans le cadre du Congrès canadien de la famille.

Acquisçant à la volonté populaire des participants aux assises, les membres du comité national du Congrès canadien de la famille ont en quelque sorte donné le jour à ce que l'on salue déjà comme "un phare" de la vie familiale en terre canadienne.

Bien que maintenant dissous, à la suite de cette dernière assemblée, le conseil du Congrès canadien de la famille a décidé de pourvoir alors à la formation d'un comité spécial qui verra à mener à bonne fin la mise en marche de l'organisme désigné comme l'Institut Vanier.

L'Intermédiaire entre le conseil du Congrès canadien de la famille, qui n'existe plus comme tel, et le nouvel organisme, qui n'en est encore qu'à la période esquisse, sera le très Révérend S. Reed, évêque anglican d'Ottawa, qui occupait quelques minutes plus tôt les fonctions du président du comité exécutif du désormais célèbre et unique Congrès canadien de la famille.

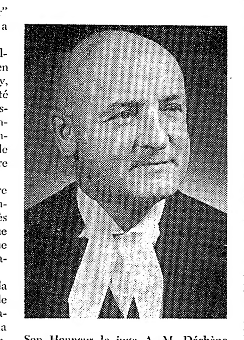
L'organisme de recherches sur la famille épousera la forme d'un Institut national destiné à promouvoir, à développer, à accentuer aussi bien les valeurs capitales de la vie familiale que la famille elle-même dans son caractère sacré et sa réalité affective au sein de la société.

En hommage et en témoignage de reconnaissance à l'endroit des initiateurs du Congrès canadien de la famille, le général et Mme Georges-P. Vanier, l'Institut s'honorera du nom "Vanier", perpétuant la présence du couple vice-royal conscient du besoin national "d'une meilleure connaissance de la famille".

L'éventail de l'action de l'Institut Vanier de la famille comprendrait des travaux de recherches, des études appropriées, des publications, des colloques et rencontres, un centre de documentation, etc., le tout sous le signe ou l'étoile de la famille en terre canadienne.

Au moment même de quitter la capitale pour regagner leurs foyers respectifs, les participants au premier Congrès canadien de la famille étaient assurés que la semence était plus qu'une promesse, que la "Conférence Vanier" avait donné le jour à l'Institut Vanier de la famille.

Né sous un jour véritablement national, l'Institut Vanier fera ses premiers pas en public dès le début de l'an prochain, nous a-t-on confié.



Son Honneur le juge A. M. Déchène était le représentant de l'A.C.F.A. à ce Congrès Canadien de la famille. Il avait préalablement assisté à l'Assemblée du Conseil Canadien du Centenaire qui s'est tenue à Charlottetown, I.P.E.

Ottawa devra lutter différemment contre le chômage

Montréal. — Le ministre du Travail, M. MacEachen a déclaré qu'Ottawa, dans sa lutte au chômage, devra probablement modiifer sa politique. Le ministre a prononcé une allocution au congrès des relations industrielles, à l'université McGill. Il a mis en lumière qu'il faudra en venir à un effort plus intensif de la part des employeurs, des syndicats et des gouvernements en vue de rééduquer les chômeurs de longue date. Le ministre est d'avis qu'il y a peu de chômeurs immédiatement embauchables; ceux qui restent ont besoin d'une aide spéciale. M. MacEachen est convaincu que la demande de main-d'oeuvre ne fera que s'accroître au cours des cinq ou six prochaines années.



Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons avec très vif regret le décès du R.P. Paul-Emile Breton, o.m.i., survenu subitement vers 9h.15, ce matin. — Le P. Breton était archiviste des Oblats d'Edmonton, après avoir été durant 14 ans le directeur et le rédacteur de notre journal "La Survivance". Il a été également le secrétaire général de l'A.C.F.A. et il fut l'un des principaux artisans de la fondation de notre poste CHFA.

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

A l'occasion de leur Assemblée générale tenue samedi dernier à Edmonton, les membres de la Fédération canadienne-française de l'Ouest ont tenu à faire parvenir aux chefs des cinq partis politiques d'Ottawa le télégramme suivant:

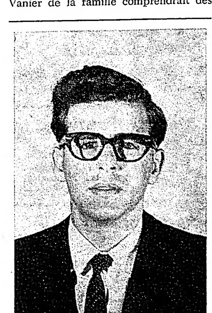
FEDERATION CANADIENNE FRANÇAISE DE L'OUEST GROUPANT TROIS CENT MILLE CANADIENS FRANÇAIS APPROUVE PROJET DRAPEAU DISTINCTIF ET SOUHAITE QUE VOTE FAVORABLE EN CHAMBRE SOIT UNANIME

Dumont Lepage
président

* * *

MM. Jacques Boucher, Emilien Dupuis, Paul Morin et Eugène Trottier, tous d'Edmonton, ont assisté dimanche dernier à la Bénédiction de la nouvelle église de Falher. Ils représentaient respectivement le poste CHFA, la firme Dupuis, Dunn et

(Suite à la page 8)



M. Laurent Beaudoin, principal de l'école de Beaumont, vient d'être élu Grand Chevalier du Conseil La Vérendrye d'Edmonton. — M. Beaudoin est également membre de l'Exécutif de l'A.C.F.A.

Projet visant à faire travailler ceux qui bénéficient de secours direct en Saskatchewan

Regina. — Le nouveau ministre du Bien-Etre social de la Saskatchewan a révélé un projet grâce auquel les personnes bénéficiant actuellement de l'assistance sociale et pouvant travailler seraient contraintes à des travaux publics spécialement organisés pour elles.

M. Dave Boldt a déclaré, au cours d'une interview durant la fin de semaine, que le projet, s'il était mis à exécution soulagerait en moins de deux semaine son ministère de ces personnes. Le projet prévoira également l'emploi d'autres personnes sous l'assistance sociale à des travaux spéciaux afin de compenser pour les secours monétaires qu'elles recevront.

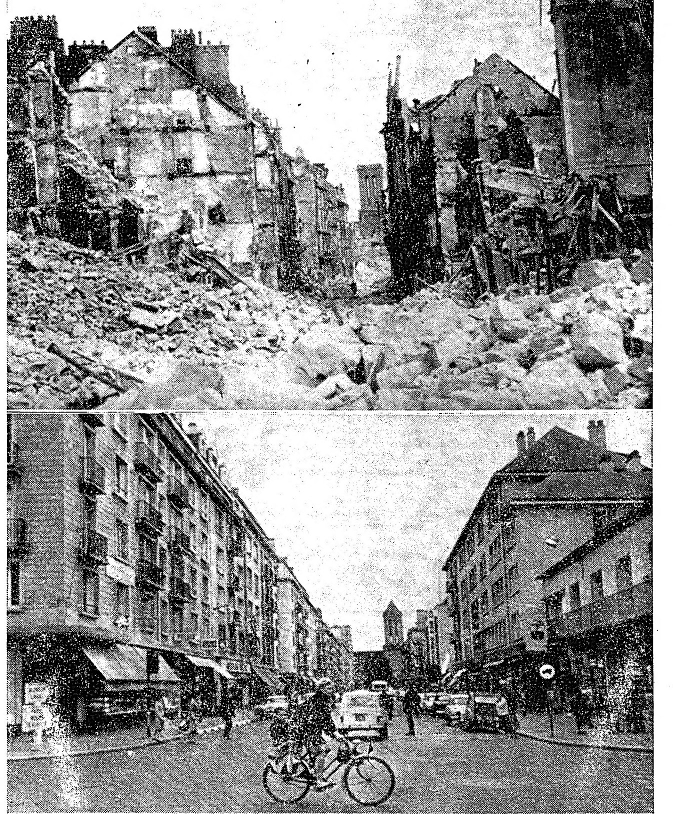
"Nous prévoyons en moins de deux semaines réduire de moitié la liste des personnes assujetties à l'assistance sociale et capables de travailler", a déclaré M. Boldt. "La situation est telle présentement dans le monde de l'emploi que chaque individu à la recherche d'un travail peut s'en trouver".

M. Boldt a précisé que le projet serait réalisé parallèlement aux services actuels d'assurance sociale. Il serait financé par l'intermédiaire de fonds accumulés conjointement par les gouvernements municipaux, provincial et fédéral.

Ce projet va de pair avec l'intention du gouvernement de trouver du travail aux personnes bénéficiant de l'assistance sociale. Le ministre a dit: "Nous ne désirons pas que des personnes reçoivent de l'aide pour rien".

Il a ajouté "Nous essayons de convaincre le gouvernement fédéral que ces projets devraient être partagés selon la même formule de base qui régit l'assistancse sociale".

Il a suggéré que les gouvernements municipaux fournissent 7 p.c. des fonds destinés à financer ces projets, le gouvernement provincial 42 ou 43 p.c., et le gouvernement fédéral le reste.



Il y a 20 ans, la rue St-Jacques à Caen, en France, était nivelée par les bombardements alliés, lors de l'invasion de la Normandie. Cette même rue a été reconstruite et donne maintenant tous les aspects d'un boulevard très achalandé.

Le Casse-tête chinois

par yves duval

(suite de la semaine dernière)

12

LE YACHT NOIR

Tout en dansant sur les vaguelettes, le canot automobile cingla vers le large. Assis à l'avant, derrière Vernon et Bramberger, Buster put enfin dévisager le savant. C'était déjà un beau vieillard, grand et un peu voûté. De longs cheveux blancs lui descendaient jusque dans la nuque et ses lunettes cerclées d'or chevauchaient au nez fin légèrement busqué.

Ned Molsen tenait la barre. Le grand Jim faisait face aux captifs, sa mitraillette collée à la hanche droite et pointée sur eux.

La côte s'éloignait rapidement et la brise marine devenait plus fraîche. Le professeur Bramberger, qui n'était vêtu que d'un léger veston de toile beige, ne put s'empêcher de frissonner. Il releva son col et se tassa sur son siège.

—Vous avez froid, professeur? fit Molsen. Tenez... Enroulez mon écharpe autour de votre cou. La nuit, le vent de ce golfe est traître, même en été.

Cette prévenance confirma à Buster que le physicien était, pour ses ravisseurs, un hôte de marque ,digne d'un traitement de faveur.

Il y avait plusieurs minutes que le petit canot fendait allégrement les flots, quand, en tournant la tête, Buster aperçut une masse somble et allongée que se balançait à quelques encablures. C'était un grand yacht de plaisance.

Il était entièrement peint en noir. Son profil racé se découpait maintenant sur l'horizon. On pouvait distinguer sa dunette carrée et ses deux mâtereaux, comme en portent la plupart des cruisers à moteur.

Les deux embarcations se rapprochaient rapidement. Molsen coupa les gaz et rangea le canot au pied de l'échells de coupée. L'un après l'autre, les prisonniers en gravirent les échelons.

Au sommet, les bras croisés, le visage impassible, Li-Fang attendait ses invités. Seule une petite lueur diabolique brillait entre ses paupières bridées.

—En route! lanca-t-il au marin qui, sur la passerelle, faisait offre de trimonier.

Tandis que Molsen partait attacher à l'arrière du yacht le canot en remorque, le Chinois se tourna vers les prisonniers.

—Professeur Bramberger, croyez en mes regrets d'avoir dû vous traiter de la sorte. Mais je n'avais guère d'autre moyen... Votre remarquable invention d'îlots artificiels intéresse prodigieusement mon pays.

—Au point, coupa l'inspecteur Vernon, que ce pays envoie un officier supérieur à seule fin d'en voler le microfilm!...

Sans se soucier de cette cinglante interruption, Li-Fang poursuivit:

—Sn ces deux messieurs ne s'étaient pas mêlés de la chose, mon gouvernement n'aurait pas été contraint de s'emparer du génial cerveau qui avait conçu ces calculs et ces plans.

—Vous oubliez, répliqua le vieux Bramberger, que je suis citoyen américain et que jamais je ne livrerai à une puissance étrangère le résultat de travaux intéressant la défense nationale !

—Ne vous embarassez pas de pareils scrupules, professeur! Vous verrez que vous changerez bientôt d'opinion à ce sujet. Nous possédons chez nous d'excellents moyens de persuasion pour assouplir les consciences.

A ces mots, le vieux savant secoua sa tête chenue.

—Li-Fang, vous êtes odieux! rugit Buster. Cessez d'intimider lâchement un vieillard sans défense.

—Vous, jeune homme, vous n'aurez bientôt plus l'occasion de me faire la leçon. Bien que mon naturel répugne à la violence, votre indiscrète curiosité m'impose de me débarrasser de vous.

—Je ne me fais aucune illusion sur mon sort! déclara Webb très calmement.

—Dès que mon yacht aura quitté les eaux territoriales, reprit le Colonel, vous, l'inspecteur Vernon et ce traitre de Forester qui vous attend en bas dans la cale, recevrez une balle dans la nuque. Puis, les pieds lestés d'un saumon de plomb... plouf! ce sera le grand plongeon. C'est propre et discret, croyez-moi!

—Canaille! grinça Buster entre ses dents.

—Jim, ordonna Li-Fang sans se départir de sa politesse glacée, veuillez faire descendre ces messieurs dans leurs appartements respectifs.

Le professeur Bramberger fut enfermé dans une cabine étroite mais confortable. Vernon et Webb furent poussés par la mitraillette du grand Jim dans une sorte de cellule nue, juste à côté de la pièce occupée par le savant. Il ne s'y trouvait, pour tous meubles, que deux tabourets. Contre la paroi, une planche de bois rabettable sur ses charnières faisait office de table. Jim referma la porte à double tour et s'éloigna.

Dans un coin du cachot, gisait, recroquevillé sur lui-même, un petit homme à cheveux gris. Il demeurait immobile et paraissait sans vie.

Buster s'en approcha. Comme il avait toujours les mains liées, c'est d'un mouvement de son front qu'il lui redressa la tête. L'homme avait un visage tuméfié et un filet de sang lui coulait d'une narine. Ses deux mains étaient également entravées derrière son dos. Notre ami lui souffla au visage pour le faire revenir à lui.

—De grâce, ne me frappez plus! gémit faiblement l'inconnu. Tuez-moi, mais ne me frappez plus... Je vous en supplie!

—N'êtes-vous pas John Forester? demanda Webb.

—Et vous, qui êtes vous? bredouilla l'autre avec un regard étonné.

—Celui qui vous a téléphoné l'autre soir, à minuit, à propos de l'idole hindoue... Souvenez-vous: "Igor salue bien Bouddha."

Le vieux John semblait à bout de forces. Péniblement, il narra à ses deux compagnons de captivité ses tribulations depuis que, détenteur du microfilm dérobé au Service Naval, il avait conçu l'idée de trahir la confiance de ses complices et de restituer l'objet au commissaire du FBI Igor Dobronine.

—Jim et Molsen étaient sur mes talons, expliqua-t-il. Je ne sais comment ils avaient pu soupçonner mon projet. C'est alors que j'eus l'idée de rendre visite au docteur Rossetti et de lui laisser le Bouddha en dépôt.

—Je vois qu'après avoir interrompu notre communication téléphonique, ils vous ont sérieusement passé à tabac, les brutes.

—Ce fut atroce, je vous jure! C'est plus mort que vif que je fus transporté, au fond d'une camionnette; jusque à Jacksonville. J'ai été jeté ici. Il y a plus de quarante-huit heures qu'ils m'ont laissé sans aucune nourriture.

Buster s'était relevé. Le dos à la paroi, il frottait avec vigueur contre une arête d'acier les cordelettes qui lui entravaient les poignets.

Tu as raison, mon petit! approuva l'inspecteur. Ce serait trop idiot de nous laisser abattre sans au moins tenter une résistance quelconque.

—Et pour risquer quelque chose, poursuivit Webb, il faut d'abord avoir les mains libres et sortir de cette cage de fer.

Dans un mouvement rapide et saccadé du buste, les deux hommes s'escrimaient maintenant à se libérer de leurs liens.

—C'est qu'ils peuvent surgir d'un instant à l'autre! Dès que nous serons hors des eaux territoriales, soit dans une petite demi-heure, ils viendront nous cueillir et nous régler notre compte.

—Attendez donc, fit Buster. Je crois que j'y suis... Encore un effort. Oui. On y est! Dieu que ça fait du bien de retrouver l'usage de ses mains!

—Vite, mon vieux, rendez-moi le même service...

Déjà Webb était en train de se casser les ongles sur le noeud serra en force, lorsque tout à coup il s'immobilisa.

—Trop tard! souffla-t-il, en rejetant rapidement ses deux mains derrière le dos. Quelqu'un arrive...

Retenant leur souffle, les trois prisonniers demeurèrent figés, l'oreille tendue.

Effectivement, on entendit maintenant marcher dans la coursive. Les pas s'arrêtèrent de l'autre côté de la porte, durant quelques secondes qui parrurent un siècle. Puis ils s'éloignèrent comme ils étaient venus, et l'étroit couloir extérieur fut replongé dans le silence.

—Ouf! soupira le policier. Sans doute un petit contrôle par le trou de la serrure. Ces messieurs veulent s'assurer de notre sagesse.

—S'il était entré, qu'est-ce que la brute m'aurait passé en me trouvant les mains libres?

—A propos, mon petit, achève donc de délier les miennes. Je te jure, que ça me mettra bougrement plus à l'aise. Cette saleté de corde me scie les poignets, au point que j'en ai les doigts tout paralysés!

En un clin d'oeil, Vernon et Forester furent à leur tour débarrassés de leurs entraves.

—Et maintenant. Etes-vous décidé à tout, inspecteur?

—Dame! Je pense que nous n'avons plus rien à espérer...

—Je ne suis pas prêt à me laisser descendre passivement comme un mouton à l'abattoire. Alors.

—Dis toujours, fit Bill.

—Vous avez remarqué combien ces salopards prenaient soin du professeur Bramberger. Il est vraisemblable qu'un gardien finira par lui apporter à manger, puisque le pauvre homme ne s'est rien mis sous la dent depuis six ou sept heures au moins.

—Je te suis, tout en avouant ne pas voir où tu veux en venir...

—Si le professeur arrivait à nous expédier ici son geôlier, sous un prétexte quelconque... nous serions de taille à le recevoir, pas vrai? Une fois le gars maîtrisé, nous aurions peut-être à notre disposition une arme, la clé d'à côté, que sais-je!

—Excellente idée! acquisça Bill. J'ai les poings qui commencent furieusement à me démanger. Mais il faudrait commencer par communiquer notre projet à Bramberger.

—Un vieux savant comme lui doit sûrement connaître l'alphabet morse, fit Buster. Allons-y!

(à suivre)

Congrès du Conseil canadien de la Famille

C'est dans la famille que l'homme prend son orientation morale

Ottawa. — "Nous ne pouvons travailler à l'amélioration des conditions familiales des personnes qui si celles-ci ne recherchent elles-mêmes les valeurs spirituelles qui sont les fondements de ces améliorations", a affirmé le doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, M. Philippe Garigue, au cours de la première séance plénière du Congrès canadien de la famille à l'université Carleton d'Ottawa.

Sur le point de conclure la thèse sur "la permanence et les changements des idées sur la famille". M. Garigue venait de souligner comment "la famille est le lieu où se jouent le destin moral de l'individu en même temps que le progrès de sa conscience".

"C'est là qu'originallement chaque homme développe sa conscience et prend l'orientation morale qui déterminera son comportement dans la société. Ainsi se vérifie une fois de plus la raison d'être des grandes discussions autour de la famille, déclarait-il. Ce qui est fondamental dans la famille est cette grande loi que l'homme ne peut se développer harmonieusement que lorsque l'existence de chaque famille est ordonnée selon certaines valeurs d'ordre moral.

"Il nous paraît donc que l'explication la plus valable sur la permanence et les changemnts des idées sur la famille exprime non seulement les exigences de la réalité humaine selon la conscience historique de chaque civilisation et de chaque homme, mais aussi que cette homme, mais aussi que cette conscience de la famille, ce continuel renouvellement des idées, se trouvent déjà polarisés par la présence de dispositions immuables".

L'IDEE DE FAMILLE:

Au tout début, M. Garigue a expliqué "qu'à première vue, l'idée de famille apparait comme une idée simple".

"C'est le groupe où la vie prend naissance. Pour l'enfant, cette idée est encore plus réduite, car pour lui, il n'y a qu'une famille: la sienne. A l'âge de l'enfance on ne se pose pas de questions sur la famille; on en fait l'expérience directement comme l'on connait l'air, le ciel et les arbres dans les champs.

"C'est un moment décisif dans la conscience de l'enfant le jour où il s'aperçoit de l'existence d'autres familles comme la sienne. Il devient adolescent lorsqu'il commence à comparer sa famille avec d'autres.

"La compréhension de la famille n'est donc pas donnée d'emblée, de poursuivre M. Garigue, elle mûrit et se développe. Décrire sa genèse est malaisé: elle commence à exister sous la figure d'une sensibilité qui est la réponse de l'enfant aux attitudes de ses parents; elle se diversifie lorsque l'esprit de l'enfant rejoint l'existence d'autres familles, et arrive à son stade principal avec l'idée de création d'une nouvelle famille par le mariage, pour finalement prendre conscience de la désintégration du groupe familial par la mort.

"Le chemin que suit la conscience dans sa découverte de la famille est une chose individuelle qui recouvre toute la vie de la personne. Il existe donc des idées très différentes sur la famille selon que l'individu est jeune, adulte ou vieillard. Chaque âge se crée une synthèse de son expérience familiale et, de la naissance à la mort, l'idée de famille se transforme et passe à travers une infinité de mutations.

"Cependant, on ne saurait se fixer à cette idée de la diversité et des changements de l'expérience familiale, d'ajouter M. Carigue. L'expérience individuelle n'est pas le tout des idées sur la famille. La conscience que possède une personne de la famille prend nécessairement l'allure et la valeur d'un témoignage sur ce que pensent les hommes d'une époque, car les idées sont aussi le résultat de la vie sociale des hommes.

"Chaque génération, reprenant l'héritage des idées que lui lègue l'histoire, apporte ses contributions, qui sont aussi des données pour les générations à venir. En conséquence, les idées sur la famille sont aussi le produit de tous les facteurs sociaux et culturels qui sollicitent l'esprit des hommes".

LE MOT FAMILLE

Procédant à un examen rapide de l'historique du mot famille, M. Garigue révéla qu'il signifiait tout d'abord "serviteur" puis "femmes, enfants et servateurs", chez les Romains; "maison du père", chez les Hébreux; "refuge de la personne", en Europe féodale, pour devenir synonyme de "priorité fonctionnelle à l'individu plutôt qu'au groupe", aux Etats-Unis.

Bien que chaque époque et chaque civilisation présentent un visage de la vie familiale, cette dernière "malgré la diversité du comportement" n'en possède pas moins des aspects communs à travers les siècles.

M. Garigue cita alors le verset biblique de l'enfant prodigue, qui est toujours capable de nous faire saisir la permanence des liens qui unissent l'enfant à ses parents, et aussi l'amour maternel, qui demeure la norme universelle de l'attachement profond qu'éprouvent les mères à l'endroit de leurs enfants.

INTERPRETATIONS:

"Les constatations sur le changement dans les interprétations montrent que les idées sur la famille ne sont pas seulement différentes en raison de la diversité des individus autant que des sociétés de déclarer M. Garigue, mais qu'elles sont différentes parce qu'il existe des possibilités d'interpréter la famille de différentes manières à partir des mêmes données".

Films français

A la Bibliothèque municipale

Mardi 23 juin, à 7h.30 p.m.

LA CATHEDRALE DE CHARTRES

Noir et blanc — 13 minutes

La cathédrale de Chartres, merveille d'architecture et symbole du rayonnement de la pensée. Très belle qualité d'images. Le commentaire mêle le ton familier et les strophes lyriques de Péguy.

* * *

BRAQUE

Noir et blanc — 20 minutes

Les oeuvres de l'artiste.

* * *

PAUL ANKA

Noir et blanc — 28 minutes

Tous les dix ans, une nouvelle vedette populaire provoque des pamoisons chez les adolescentes. Il y a eu la vague de Sinatra, puis la raz de marée Elvis Presley. Le produit de la dernière lune, c'est l'ouragan Anka. Le phénomène prend toutes les proportions d'un mythe. L'idole envoûte et ensorcelle des légions d'adolescentes incapables d'échapper à son charme tout-puissant. Les cinéastes de l'ONF ont braqué leur objectif sur le chanteur canadien Paul Anka. Le film analyse les principales facettes de ce métier singulier; jeune chanteur de music-hall pour jeunes filles de douze à seize ans. — Cinq prix, notamment Premier prix du jury, VIIIe Journée internationales du film de court métrage, Tours, Farnce; Festival I. du F., Edimbourg —.

* * *

LES CHARPENTIERS DE LA FORET

Noir et blanc — 18 minutes

Le pic a une façon bien personnelle d'accueillir la saison des feuilles et des fleurs. Allant d'un arbre à l'autre, il tambourine avec son bec sur les branches. Il s'accouple bientôt avec une belle séduite par sa musique et creuse lui-même le trou qui leur servira de nid. Bon père de famille, il nourrit ses petits et ne les abandonne que lorsqu'ils peuvent se débrouiller seuls.

Porter deux noms était à la mode

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

Pourquoi identifie-t-on Lévi, apôtre appelé par Jésus (Luc V, 27-32), à saint Matthieu? (M. Hubert B., Laprairie)

S'ils diffèrent au sujet du nom, Matthieu ou Lévi, les trois récits évangéliques de la vocation du publicain (Luc V, 27-32 — Matthieu IX, 9-13 — Marc II, 13-17) se ressemblent pour le fond et pour le style. En outre, ils sont placés dans le même ensemble de l'histoire de Jésus. Ils sont précédés tous trois du même miracle, la guérison du paralytique de Capharnaüm et suivis du repas offert par le publicain à Jésus et à ses disciples avec les mêmes circonstances du blâme des pharisiens et de la réponse du Maître. Ils rapportent donc le même fait. Les différents noms du héros ne s'opposent pas à l'identité de la personne, car plusieurs autres personnages évangéliques ont porté deux noms, non seulement un nom hébreu et un nom grec ou latn, mais même deux noms hébreux. L'analogie avec Simon, surnommé Céphas, et Joseph surnommé Barsabas, permet de conclure que Lévi était le nom juif du publicain, et Matthieu, le surnom qu'il reçut comme chrétien.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique, SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE 5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

La défense des Noirs acceptée en Alabama

Washington. — A l'issue d'une bataille juridique qui durait depuis 1956, l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur — NAACP —, le plus important des groupements américains luttant en faveur des droits des Noirs, s'est vue reconnaître le droit d'exercer son activité dans l'Etat de l'Alabama.

Ainsi en a décidé à l'unanimité la Cour suprême des Etats-Unis qui a cassé un jugement rendu en 1961 par un tribunal de la ville de Montgomery, jugement qui avait été maintenu, l'année dernière, par la Cour suprême de l'Alabama. Ce jugement était fondé sur le fait que la NAACP, ayant omis de se faire enregistrer comme organisation étrangère — à l'Etat —, ne pouvait être autorisée à fonctionner dans l'Alabama.

L'île Christmas ne servira plus

Londres. — L'île Christmas, le plus grand atoll du Pacifique, qui avait été choisi par la Grande-Bretagne comme théâtre de ses explosions nucléaires de 1967 et où Londres avait fait exploser 22 bombes nucléaires, dont neuf bonbes-H, ne servira plus à aucune expérience de ce genre, a annoncé le ministère britannique de la Défense.

Un communiqué officiel précise que, conformément au traité de Moscou portant interdiction des essais nucléaires non souterrains, la Grande-Bretagne a décidé la suppression du centre d'essais nucléaires de l'île Christmas et le retrait de tout le personnel militaire encore basé sur l'atoll.

Mes fautes ... vos fautes ... leurs fautes ...

Badge —
insigne m.)

Band —
fanfare

Baraque —
caserne

Basic training —
école du soldat, instruction élémentaire

Batman —
ordonnance

Battle-dress —
uniforme de combat

Bugle —
clairon

Bunk —
couchette

Cour martiale —
tribunal militaire, conseil de guerre

Décharge —
libération, licenciement

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois; Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 17 JUIN 1964

La Bible vous parle

Les indolents manquent de ressources, les audacieux obtiennent la richesse.
Prov 11, 16)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).



Un boa constricteur, propriété de Radio-Canada qui s'en sert dans ses programmes de jeunes naturalistes attire toujours, partout où il passe, une grande foule d'enfants, à qui l'on explique sur l'écran de télévision que ce serpent est tout-à-fait amical.

Truman ne ferait pas confiance aux Russes pour traverser la rue

Washington. — M. Harry Truman, ancien président des Etats-Unis, dont c'était le 80e anniversaire, a répondu aux reporters qui l'ont interrogé au cours de sa promenade matinale, mais il a presque perdu la voix lorsqu'il lui fallut prendre la parole devant le Sénat.

M. Truman, qui est l'invité du président Johnson à la Maison Blanche, a été accosté par les journalistes alors qu'il venait de commencer sa promenade. Comme l'un d'eux lui rappelait qu'il était octogénaire, il répliqua : "Qu'est-ce que cela veut dire? Vous voulez m'insulter?"

Un autre lui demanda s'il aimerait vivre jusqu'à 90 ans. "Cela ne me déplairait pas, répondit-il, à condition que je reste lucide".

L'ancien président a dit qu'il ne tenait aucunement à être qualifié d'ancien homme d'Etat. "Je reste un homme politique actif, a-t-il affirmé, et un homme d'Etat, c'est un homme politique qui est mort".

Que pense M. Truman des relations entre les Etats-Unis et l'URSS? "Demandez au président, répondit-il. C'est lui que cela regarde. Pour ma part, je ne ferais même pas confiance aux Soviétiques pour traverser la rue".

DEVANT LE SENAT:

L'ancien président a donné sa recette de longévité: ne pas trop manger, ne pas trop boire, se ménager, faire de longues promenades.

Quand il fut devant le Sénat, M. Truman déclara: "C'est trop pour moi..." Il expliqua, la voix mal assurée, qu'il était trop ému pour prononcer le discours qu'on attendait.

M. Truman devait prendre la parole devant le Sénat conformément à un amendement adopté en octobre, en vertu duquel les anciens présidents peuvent parler au Sénat sur "les problèmes affectant les intérêts de la nation".

La foi de nos jeunes

par Camille Dozois, ptre

Nous reprendrons la publication de cette chronique en septembre prochain.

L'Eglise ne s'oppose plus à l'incinération

Cité du Vatican. — L'incinération n'est plus rigoureusement condamnée par l'Eglise. Une circulaire du Saint Office, approuvée par Paul VI, vient d'être adressée aux évêques, assouplissant le décret adoptée en mai 1886 par cette même congrégation suprême établissant que l'incinération était contraire à la foi et qu'aussi bien ceux qui s'y soumettaient que ceux qui y assistaient devaient être considérés comme des "pécheurs publics".

D'après la nouvelle circulaire, les fidèles qui manifestent le désir d'être incinérés après leur mort pourront recevoir les sacrements. Cet assouplissement a été décidé parce que l'incinération s'est répandue dans certains pays pour des raisons économiques et hygiéniques et que cette pratique n'a plus le caractère qu'avaient voulu lui donner au siècle dernier certaines associations anti-catholiques surtout en Italie, d'une manifestation d'athéisme.

Les théologiens estiment aujourd'hui que l'incinération n'est pas plus opposée à la résurrection des corps que l'inhumation d'où l'assouplissement du décret condamnant cette pratique. Elle reste toutefois condamnée si elle a lieu dans un esprit anti-chrétien.

Point de vue d'un Canadien français de l'Ouest présenté à la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

N.D.L.R. — Lundi, le 8 juin dernier, la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme tenait une Assemblée semblable à celle qu'elle avait tenue à Edmonton le 24 avril précédent et qui avait pour but d'obtenir des expressions d'opinions sur le mandat qu'elle a reçue. —.. Le porte-parole.. des Canadiens français de Calgary fut Me Jean-Louis Lebel, vice-président de la California Standard Oil of Canada et membre du Conseil général de l'ACFA. Les anciens de Saint-Paul se rappellent avec fierté que Me Lebel est un de leurs fils les plus éminents.

Nos lecteurs seront heureux de prendre connaissance du travail présenté par Me Lebel devant la Commission et nous le reproduisons dans son texte original afin de ne lui rien enlever de sa saveur.

* * *

The problem of national unity that we are trying to resolve in Canada today is a very complex one, involving economic, legal, cultural, linguistic and other factors. Due to the short time at my disposal, I will restrict my comments primarly to the "language" aspect of the problem.

I believe it can be said the Fathers of Confederation intended to protect both the English minority in Quebec and the French minorities outside Quebec. However, during the 50 years following Confederation, the provinces (invoking Section 93 of The British North America Act, which gave them exclusive jurisdiction over education) prohibited, one after another, the teaching of French in their school systems. As was expressed so well in an article I recently read, this prohibition set up a "Not Wanted" sign in most provinces against French-speaking newcomers and was, undoubtedly, a major factor in confining most French Canadians geographically to the Province of Quebec and subsequently placing French-English issues in a 'Quebec versus the rest of Canada' context. Therein lies, I submit, one of the main causes of our problem. If the British North America Act had specifically provided that French would be one of the two official languages in Canada and what French Canadian Canadian children would be entitled to a French education, I wonder if we would be faced with the problem we are discussing today.

It is estimated that about forty percent of the 1,300,000 French Canadians living outside Quebec have lost their cultural identity. This has created a feeling of deception, frustration and indignation on the part of those who left Quebec to live in the other provinces, as well as their friends and relatives who have remained in Quebec.

If the French Canadian does not have the same rights in the rest of Canada as he does in Quebec, if he cannot teach his children their mother tongues; if he cannot listen to a French radio station of watch French T.V. programs; if, by moving to another province, the environment is completely foreign to him (and this within his own country!), there is a strong tendency for him to stay in Quebec. It is then quite logical for him to start wondering why he and his Anglo-Saxon compatriots are equals in one part of the country but that the moment he steps out of Quebec he becomes a second-class citizen. In this state of affairs is to continue, why should he remain in confederation? Would not his overall development be easier and more effective if it were to occur within the framework of a separate national entity? These are undoubtedly questions that French Canadians must often ask themselves.

Fortunately, a very large percentage of French Canadians in Quebec and practically all French Canadians outside Quebec want Canada to remain united. **But such a united Canada must be one where they can feel at home wherever they go and not only in the Province of Quebec.**

In order to accomplish this, I would like to make there suggestions which, if emplemented, should go a long way toward creating an atmosphere in which the French and English languages and the various cultures could develop side by side.

1. — That steps be taken to expand the Franch radio network and set up a French television network across Canada. Since French Canadians are considered in some circles to be superior in music, drama, and ballet, etc., this would give them a national field for cultural development and expression, and give Canadians of all ethnic origins in all parts of Canada the opportunity of getting to know; enjoy and appreciate the French language and culture. There is no reason why such networks could not also be used by other ethnic groups in order to give them the opportunity to make their cultural contribution to a much larger Canadian audience. This is presently being done on a small scale by the French radio station in Edmonton.

2. — I would also suggest that the teaching of French in public and separate schools be permitted and encouraged in all provinces. This opportunité and encouragement should not be restricted to French Canadian children but should be made available to children of all ethnic origins and should extend from Kindergarten right through High School.

Availability of these facilities and the extent of same would, of course, depend on the number of children wanting a bilingual education in any one community. I wish to stress the fact that there should be no compulsion in any such program. A bilingual country does not imply that all individuals in it must be bilingual. There will probably always be a number of unilingual areas. There should, however, always be a strong encouragement to learn French, especially in areas where there are a large number of people who speak French, and, by the same token, there should be a strong encouragement on the part of French Canadians to learn English, especially in areas where there are a large number of English speaking people.

At this point, I should like to commend the two school boards in Calgary for the efforts they have made and are making to promote the teaching of French. I should also like to commend the Government of Alberta, whose School Act permits the teaching of more French than any of the other Western Canadian provinces. However, I would hope that, in the not too distant future, Calgary will have its first bilingual school and that in the other public and separate schools in this City the teaching of French might be extended to all grades, with particular emphasis on the Kindergarten and Grade I levels, which is the age at which the child has the apparent ability to absorb a lot of learning, which said ability is not often otherwise utilized in our day and age.

3. — The third, and last, suggestion I would make would be to have our history text books in both French and English schools revised to more accurately and objectively reflect historical facts and to proudly set out the contributions each ethnic group has made to the development of our country.

With adequate French radio and T.V. networks across the country and with bilingual schools in all provinces, I would hope that the following results would be achieved over the years:

1. — Increasingly large numbers of French Canadians would emigrate from Quebec to the other provinces, and increasingly large numbers of people from the Anglo-Saxon and ethnic groups would migrate to Quebec.

2. — Canadians of all ethnic groups would get to know one another; would gradually learn to understand and appreciate one another; and a spirit of tolerance and goodwill would prevail in a reality united Canada.

3. — A united Canadian nation would emerge, enriched by the contributions made by all participating ethnic groups.

At this point I wish to stress that, although the languages of the two founding races should have a preferred status as primary languages in a bilingual country, the languages of other ethnic groups should have rights as secondary languages. I believe these languages should be taught as optional courses in areas where the demand justifies it. I do not believe in the "melting pot" concept, where each constituent quickly loses his or her identity and became an insipid and unreal imitation. Each ethnic group can and should make its contribution in terms of culture to this, their country of adoption.

In conclusion, I would like to state that the main problem facing the French Canadian in the Western provinces is that of retaining and imparting to his children the language and culture of his forefathers. This it could do if the suggestion outlined above were implemented. And they should not be implemented grudgingly, as a necessary concession. They should be implemented with the full recognition that the French language and culture can be powerful factors in preserving a rich and distinctive Canadian identity in which the various cultures complement and strengthen each other. As you are probably aware, there has been quite an intellectual transformation taking place in French Canada: its people are better educated, not only in the arts but in the sciences, and are becoming increasingly better prepared and qualified to make the contribution that is expected of them.

We are living in an age where the methods of transportation and communication are improving continually. Our world is becoming smaller and smaller, and the need for tolerance and understanding between people of different language, races, creeds, nationalities and cultures is becoming a requisite to the survival of the human race. We in Canada pride ourselves as being a progressive and enlightened nation. We, therefore, owe it to ourselves and to the rest of the world to lead the way in demonstrating that we can resolve our internal problems in a spirit of tolerance, understanding and goodwill.

Jean-Louis Lévesque a acheté le "Petit-Journal": $4 millions

Montréal. — "Le Petit-Journal" et "Photo Journal" viennent d'être incorporés à "l'empire de M. Jean-Louis Lévesque où il prennent place entre Dupuis et frères, l'Industrielle, La Prévoyance, la Librairie Beauchemin, Blue Bonnets, etc.

La Société de gestion Trans-Canada — qui commande un ensemble estimé à plus de $200 millions — a en effet été acheté les deux grands hebdomadaires fondés voici trente-huit ans par les frères Roger et Roland Maillet. Le montant de la transaction n'a pas été révélé mais selon des milieux bien informés il serait de l'ordre de $4 millions, peut-être légèrement plus.

M. Jean-Louis Lévesque est résolu à maintenir ces deux publications et notamment "Le Petit-Journal" dans la ligne qui a été leur jusqu'ici, celle de grands hebdomadaires populaires alertes, abondamment illustré, sensibles à tous les aspects de l'actualité.

Mais connaissant l'homme, on sait qu'il entend donner aux publications ainsi acquises une nouvelle impulsion et un élan nouveau. Malgré un tirage qui en fait l'herdomadaire le plus lu du Canada français — 260 m. — le "Petit-Journal" peut certainement accroître sensiblement sa diffusion, de même que — quoique dans une moindre mesure — "Photo Journal" (tirage de $185,000).

Il y a beaucoup plus toutefois. M. Lévesque paraît en effet avoir la ferme intention de créer un quotidien au cours de l'automne prochain. "Le Jetit-Journal devriendrait quotidien du matin, tout en subsistant aussi dans sa forme présente comme grand hebdomadaire. Techniquement, le moderne immeuble de l'avenue Royalmount est parfaitement équipé pour "produire" un quotidien.

M. Lévesque estime qu'il y a place pour un nouveau quotidien dans la région de Montréal. Comme il affirme que ce quotidien ne saurait ni ne voudrait concurrencer "Le Devoir" et qu'il s'agira d'un quotidien populaire, on voit mal qu'il n'y ait pas vive concurrence entre ce futur quotidien et "Montréal-Matin".

La dernière tentative de créer un nouveau quotidien à Montréal est encore récente: chacun se rappelle l'aventure du "Nouveau Journal", quotidien extrêmement bien fait, vivant, alerte, animé par Jean-Louis Gagnon. Il a dû baisser pavillon après dix mois et bien que l'entreprise eut disposé au départ de moyens importants. Certes "Le Petit-Journal" aurait sur "Le Nouveau Journal" un avantage appréciable: il existe déjà comme riche et puissant hebdomadaire.

Mais là ne réside pas tout le problème. Un quotidien — c'est bien connu — vit bien plus de la publicité que du tirage, celui-ci certes conditionnant la première. Un nouveau quotidien doit tenir au moins deux à trois ans et atteindre un cirage confortable et stable avant d'obtenir une part notable de la publicité régionale, provinciale et canadienne. Même alors, le marché n'est pas indéfiniment extensible: ce que les grands annonceurs donneront à un quotidien sera généralement retiré aux autres journaux et aux autres modes de publicité.

PRESSE ECRITE QUOTIDIENNE:

Si on estime que chaque dollar de publicité est actuellement partagé entre cinq quotidiens dans la région de Montréal, ce même dollar sera partagé en six advenant le lancement — et la réussite durable — d'un nouveau quotidien. Cela a été senti, parfois durement, par certains quotidiens alors qu'existait le "Nouveau-Journal".

Mais l'entreprise n'est pas impossible lors même qu'elle apparait très ardue. Elle est certes de nature à tenter un homme comme Jean-Louis Lévesque, qui voudra peut-être démontrer qu'il peut réussir là où d'autres ont échoué et qui est en mesure, en tout cas — s'il juge que le jeu en vaut la chandelle — d'engager, de risquer les 3, 4 ou 5 millions de dollars qu'il faut accepter de perdre, les premières années — avant de les récupérer si l'affaire dure — dans l'aventure, aussi difficile que passionnante, d'un nouveau quotidien.

L'immigration

Ottawa. — Il y avait 4,410 sujets britanniques parmi les 17,546 immigrants qui sont venus au Canada, au cours des trois premiers mois de 1964, selon le ministère de la citoyenneté. Ainsi, 3,204 immigrants de plus qu'au cours du premier trimestre de 1963 étaient admis au pays. Les Italiens ont constitué le second groupe en importance, avec 3,812 immigrants. Les immigrants français étaient au nombre de 270, en comparaison de 279, au premier trimestre de 1963.

BEAUMONT

Le pique-nique annuel de Beaumont aura lieu dimanche le 21 juin. Les messes sont annoncées pour les heures suivantes: 7h.30 a.m. et 11h. a.m.

Le pique-nique de l'école a été un véritable succès.

Nous sommes très heureux du choix qui a été fait pour le voyage au Québec. Mlle Madeleine Goudreau, gr XI, Mlle Annette Magnan, gr. XI, et M. Paul Roberge, gr. XI, sont les élèves chanceux qui feront le voyage au début de juillet. A cette occasion, les organisations suivantes ont été des plus généreuses: les Chevaliers de Colomb, Conseil Lavérendrye d'Edmonton, contribueront $40.00; les Chevaliers de Colomb, conseil local, contribueront $20.00; le Centre social de la paroisse, $40.00; et la Cité Etudiante de l'école, $50.00. Remerciements sincères à tous ceux qui s'intéressent ainsi au développement de nos jeunes. Félicitations aux heureux "choisis" du voyage.

Nous sommes heureux et fiers du choix qu'a fait, la semaine dernière, le Conseil Lavérendrye des Chevaliers de Colomb — Edmonton-Beaumont —, de fait ils ont élu M. Laurent Beaudoin, principal de notre école, Grand Chevalier de leur Conseil. M. Beaudoin remplace M. De Roquigny, sortant de charge. Félicitations et meilleurs voeux à M. Beaudoin et remerciements sincères à M. De Roquigny pour son admirable dévouement.

FORT KENT

Dimanche le 13 mai, avait lieu la première communion de nos jeunes. Presque tous étaient accompagnés de leurs parents.

Le même dimanche, deux Soeurs de Ste-Croix, missionnaires au Pakistan, visitaient notre paroisse: Sr Reine-de-la-Croix et Sr Paul.

Mlle Lily Collins est venue visiter ses parents.

M. et Mme Archie Leblanc, de Drumheller, en visite chez leurs filles: Mme Roger Paul, Mme Paul Mercier et Mme Claude Collins.

M. et Mme Gaston Brunet et famille, en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Brunet.

M. et Mme Jean-Paul Campeau ont été à Chauvin le 7 juin, visiter leur fille religieuse, Soeur René.

M. André Bourbeau et sa fiancée, Mlle Yvonne Cartier, sont en visite.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Willie Levasseur et à Mme Jim Collins à l'occasion du décès de leur frère, Henry Levasseur.

VIMY

NAISSANCES:

M. et Mme Robert Sabourin sont les heureux parents d'une petite fille, née le 2 juin.

M. et Mme Robert Huot sont les heureux parents d'une petite fille, née le 4 juin.

MM. Léon, Normand, Hector, Lucien Huot et M. et Mme Wilfred Provençal et famille, sont allés à Touchwood Lake où ils ont fait une pêche merveilleuse.

M. et Mme Henri Bernard et Bob ont passé la fin de semaine à Alberta Beach.

M. et Mme Jean Hellec et M. et Mme Alfred Carneau, d'Edmonton, ont été à Mallaig visiter M. et Mme Bérubé.

M. R. Limoges, M. Arthur L'Heureux et M. Lucien Fagnan ont passé la fin de semaine au lac Helena.

MALADE:

M. Rosaire Fortier est à l'hôpital Immaculata de Westlock. — Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CLUB 4-H:

Lundi soir le huit juin, les membres de notre club 4-H se sont réuni avec les membres du club de Clyde pour prendre part à une discussion sur le sujet suivant: "Quel est le meilleur: la bête laitière ou l'animal de viande". Tous passèrent une soirée agréable. Les juges étaient: M. Ross, de Westlock, et M. Paul St-Arnaud, de Vimy. Après cette réunion, un délicieux goûter fut servi par les membres du club.

JEAN-COTE

MARIAGES:

Le 3 mai, a été béni par M. l'abbé Roland Tardif, en l'église Cacré-Coeur de Jean-Côté, le mariage de Mlle Huguette Gagnon, fille de M. et Mme Tancrède Gagnon, à M. Bruno Neider, fils de M. Wilfrid Neider, décédé, et de Mme Neider. M. Tancrède Gagnon et M. Jean-Marc Gaudette, beau-frère du marié, leur servaient de témoins.

Mercredi le 10 juin, en l'église Sacré-Coeur de Jean-Côté, Mlle Yvonne Bruneau, fille de M. et Mme Gérard Bruneau, de cette paroisse, unissait sa destinée à M. Victor Robert Chaput, fils de M. et Mme Lucien Chaput, de Tangente. Les pères respectifs servaient de témoins.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces époux.

BAPTEMES:

Est née, le 13 mai, à l'hôpital de Peace River et baptisée le 24, Marie-Lise, fille de M. et Mme Richard Brassard (Môna Julien). Parrain et marraine: M. Jérôme Brassard, oncle de l'enfant, et Mlle Gertrude Lavoie. M. l'abbé Tardif baptisa l'enfant.

M. et Mme Rosaire Savard, née Claire-Anne Comeau, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, né à l'hôpital de McLennan, le 22 mai et baptisé le 31 mai par le R.P. Bugeaud, o.m.i. Parrain et marraine: M. Normand et Mlle Rose-Anne Savard, frère et soeur de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

DIVERS:

Mme Georges Brassard, d'Arvida, P.Q., est en visite chez M. et Mme Tancrède Gagnon. Mme Brassard est la mère de Mme Tancrède Gagnon.

La semaine du 8 au 13 juin fut une semaine de recueillement pour les prêtres. En effet, ce fut la retraite annuelle des prêtres séculiers qui eut lieu à McLennan. Notre pasteur M. le curé y assista.

MARIE-REINE

Vendredi le 5 juin, à 8h. du soir, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus, 17 garçons et 16 filles faisaient leur communion solennelle et firent leur profession de foi. La cérémonie était rehaussée par la présence de S.E. Mgr Henri Routhier, o.m.i., qui avec son amabilité et sa délicatesse habituelle questionna les enfants.

Voici les noms des filles: Thérèse Cour, Noëlla Desrosiers, Clémence et Johanne Lavoie, Cécile et Rosanne Pearson, Elisabeth Lepage, Céline Dostie, Francine Rodrigue, Hermance et Marie-Reine Boucher, Mariette et Eliane Proulx, Aline L'Heureux, Caétanne Gendron et Cécile Tremblay.

Les garçons: Raymond Gaucher, Denis Roy, Benoit et Daniel Desrosiers, Normand Chouinard, Marcel Pearson, Jacques Chabot, Victor Fournel, Donald Dostie, Elisée Boucher, Michel Forget, Eddy et Gaétan Gendron, Pierre Belzile, Daniel Tremblay, Richard et Michel Lepage.

Nos voeux de bonne santé s'adressent à Mme Albert Blouin qui a été transférée de l'hôpital de Peace-River à l'hôpital de l'Université d'Edmonton. Son mari l'accompagnait pour faire le voyage.

Mme Rosario Gendron a fait un court séjour à l'hôpital de Peace River.

Mlle Dolores Chabot est revenue de l'Institut familier de St-Boniface, Man., où elle passa huit mois.

FALHER

LES CLUBS-4-H:

Les clubs 4-H de Falher ont organisé une vente de pâtisseries au magasin coopératif, samedi le 30 mai dernier. La vente fut un succès puisque la somme de $95.00 fut recueillie. Les clubs 4-H, garçons et filles, se partagèrent le montant.

A l'occasion de cette vente, la direction de la coopérative fit un don de 50 livres de farine et d'un tricycle, les heureux gagnants de ces prix furent M. Adélar Ouellette, M. Laurent Tessier et Mme Guy Roy.

Nous désirons remercier très sincèrement la direction du magasin ainsi que les membres et les responsables qui ont contribué au succès de cette organisation.

Evelyne L'Abbé
et Irène Dentinger

PICARDVILLE

Félicitations à Mlle Rhéa Paquette qui doit faire le voyage dans l'Est. Nous savons d'avance qu'elle saura très bien représenter la jeunesse de l'Ouest.

Dimanche le 24 mai, à la grand-messe, les paroissiens de Picardville avaient le grand privilège de recevoir leur évêque en tournée de confirmation. Une trentaine d'enfants et un adulte se sont agenouillés pendant la messe aux pieds du représentant du Christ et ont été faits soldats du Christ par la confirmation. Nous étions tous heureux après la messe de rencontrer encore une fois Son Excellence et de lui exprimer nos sentiments d'affection et de gratitude.

MARIAGES:

Plusieurs parents et amis de la famille Hermas St-Louis, autrefois de cette paroisse, étaient heureux de se rendre à Drayton Valley, le 30 mai, assister au mariage de Germaine St-Louis. Nous y rencontrions des gens de McLennan, 70 miles House, C.B., Fawcett, Jarvie, Westlock, Edmonton, etc...

Germaine, au bras de son père, était ravissante dans sa toilette de popeline de soie blanche. Les demoiselles d'honneur étaient en toilettes de chiffon sur satin rose. Le marié était accompagné de son père, M. W. Marshall.

La petite Sominne St-Louis était bouquetière, et Denis agissait comme page. M. Roger St-Louis était maître de cérémonie. Tous sont résidents de Moose Jaw, Sask.

Après leur voyage de noce, les mariés s'établiront à Edmonton.

La réception eut lieu dans la salle Elks. Tous se sont bien amusés. Plusieurs en ont profité pour visiter Drayton Valley, le lendemain.

Le 6 juin, avait lieu à Red Water le mariage de Maurice, fils de M. et Mme A.-C. St-Louis, de cette paroisse, à Mlle Ethel Maskvlyk, de Red Water. La jeune mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa toilette blanche de tulle et dentelle; son bouquet était de roses rouges. Les demoiselles d'honneur portaient des robes de chiffon jaune-pâle et leurs fleurs étaient d'un jaune plus foncé. C'étaient Mlles Vivian Maskolyk soeur de la mariée, Paulette St-Louis, soeur du marié, et M. Maskolyk, cousine de la mariée; elles étaient accompagnées de MM. Raymond Boucher, Roger Gisthson et Eugène St-Louis.

M. et Mme Ed. Préfontaine et un couple de Red Water, exécutèrent des cantiques au cours de la messe.

La réception eut lieu dans la salle Lions, à Red Water.

Le lendemain après la messe, avait lieu l'ouverture des cadeaux. C'est une belle coutume ukrainienne. La noce se continua jusqu'à la brunante. Il y eut aussi le vol de la mariée — autre coutume des gens de cette nationalité: Les garçons et filles d'honneur disparaissent avec la mariée pour une période de deux heures, durant lesquelles le nouveau marié se fait taquiner.

Les nouveaux époux sont en voyage de noce dans les Rocheuses. A leur retour ils résideront à Red Water où ils travaillent tous les deux.

Le 13 juin, M. l'abbé Morin bénissait le mariage de Mlle Lucienne Boucher à M. Denis Evans, de Westlock. La mariée était élégante dans sa toilette de peau de soie blanche. Elle avais pour fille d'honneur sa soeur, Mlle Pauline Boucher et Mlle Joyce Verbeck. Elles étaient toutes deux accompagnées de MM. Raymond Boucher et M. Maurice Pelletier. Elles avaient de belles fleurs blanches toutes délicates, de même genre que celles qui composaient leur couronne, elles portaient des robes de chiffon bleu.

La réception eut lieu à la salle publique et le banquet était servi par les Dames de Ste-Anne.

Après un voyage à Banff, M. et Mme Evans résideront à Westlock.

Dimanche dernier, c'était la première communion des petits enfants. Espérons que ce grand jours marquera leur vie et qu'ils feront un grand effort pour le renouveler régulièrement au cours de leur vie.

Vendredi et samedi derniers, nos élèves des grades XII avaient de la classe, ces jours d'études étaient offerts gracieusement par Sr Luciana, f.d.j., Nous lui en sommes reconnaissants.

M. l'abbé Morin assistait à la retraite des prêtres qui avait lieu à St-Albert, la semaine dernière.

Nous avons maintenant des coussins sur nos prie-dieu dans l'église.

Dimanche dernier eut lieu la bénédiction de l'orgue électrique. A cette occasion, Sr Marie-Claire, avec ses élèves, nous donna de très beaux chants.

M. Adélard Garon est présentement à l'hôpital de Westlock.

Les pipelines

Banff. — Le ministre des Mines, M. Benedickson, a prédit qu'environ 11,500 milles de pipelines de gaz et d'huile seront construits au Canada, au cours des sept prochaines années. Au congrès des entrepreneurs en pipelines, le ministre a déclaré qu'un progrès technologique fort probable ouvrirait de vastes horizons nouveaux aux entrepreneurs en pipelines, en permettant le transport du charbon, du minerai de fer et autres solides en poudre. Selon M. Benedickson, la production du gaz augmentera de 8 p.c., et il faut s'attendre à une extension comparable du réseau de pipeline. La production de l'huile augmentera de 5 p.c. chaque année d'ici 1970.

Décès de Monsieur Henri Randon

M. Henri Randon, fils ainé de feu Roch Randon et de Mme Randon, autrefois de Fenn, Alberta, est décédé subitement à la résidence de son frère Jacques, le 31 mai.

Henri, né le 6 avril 1923, a passé presque toute sa vie avec ses parents sur la ferme à Fenn, suivant les cours de l'école de Spring Lake et poursuivant son instruction au collège Saint-Jean. Depuis mars 1961, il résidait avec sa mère à Edmonton.

Les prières et Service funèbre ont eu lieu à l'église St-François d'Assise, d'Edmonton-nord, suivis de l'inhumation à Lamoureux.

Les porteurs étaient: MM. Roland Gaumont, Wilfrid Royer, Eugène Gagnon, Philippe Gaumont, Narcisse Godbout et Arthur Demers.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Roch Randon, d'Edmonton; deux soeurs: Antoinette, de Vancouver, et Anne-Marie (Mme Tonis Lemay), de Trochu; un frère, Jacques, de Lemoureux; cinq neveux et quatre nièces.

ST-SACREMENT

(VANCOUVER, C.B.)

Le 6 mai dernier "La Survivance" publiait la liste des organisations paroissiales. L'on nous demande de faire la correction suivante:

Légion de Marie:

Présidente: Mme Diana C. Parker
Secrétaire: Mme A. Harrow
Vice-président: M. Roland Lafortune
Trésorier: M. Georges Lavoie
Directeur spirituel:
R.P. Gélinas, s.s.s.

REMERCIEMENTS:

Mme Françoise Marchand et la famille offrent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont exprimé leurs sympathies lors du décès de M. Genery Marchand, de Vancouver.

BONNYVILLE

MARIAGES:

M. Denis Bougie, fils de M. Léon-Paul Bougie et d'Eliane Marsolais, à Mlle Mary Ann Besseraba, fille de M. et Mme Alex Bessaraba, de Bonnyville.

Le mariage aura lieu à Bonnyville le 27 juin.

Louis Robert Ducharme, fils de M. Georges Ducharme et de Marguerite Mercier, de St-Joseph, à Mlle Donna Jeanne Marchand, fille de M. Hercule Marchand et de Pauline Dunae, de Bonnyville.

A chacun "La Survivance" offre ses meilleurs houhaits.

Un beau groupe d'amies se sont réunies pour honorer la future Mme Bougie. Elle a reçu, à cette occasion, plusieurs cadeaux et désire remercier sincèrement les personnes qui lui ont témoigné leur amitié.

Nos trois candidats qui participeront au "Voyage du Québec" désirent remercier sincèrement les généreux donateur qui leur permettent de faire un tel voyage. Nos trois élus sont: Mlles Juliette Vallée, Louise Rondeau et M. Richard Lalonde, tous élèves du grade dix à l'école Notre-Dame.

Nous profitons de l'occasion pour applaudir ces jeunes qui se sont mérité de très belles notes en français.

Les maladies mentales

Toronto. — Un spécialiste britannique du traitement des maladies mentales a déclaré que le retard de 25 ans du Canada en ce domaine pouvait être rattrapé en trois ans, si l'on veut bien profiter de l'expérience d'autres pays. Il faut mettre fin à la ségrégation des malades mentaux et les traiter à la façon des malades ordinaires, selon le Dr David Stafford-Clark, de Londres. Il ajoutait que les moyens de traitement doivent être liés de près aux hôpitaux et écoles de médecine, au lieu de les grouper en des lieux isolés.

Pour les amateurs de belle musique

Il faut parfois se reposer de la télévision car les programmes ne sont pas tous d'excellente qualité.

L'avantage du microsillon c'est qu'il nous procure, quand nous sommes libres, des airs, des récitatifs, des chansons de notre choix. Et ce plaisir peut se renouveler sans cesse.

Il m'est agréable de vous signaler un enregistrement Columbia, ML-5933, qui nous permet de jouir de l'audition d'airs de Rossini. Il s'agit surtout des Ouvertures de ce grand compositeur.

Léonard Bernstein dirige la Philarmonique de New-York. On peut entendre l'Italienne à Alger, Le Barbier de Séville, La Scala di Seta et Semiramide. C'est de Semiramide dont il faut écrire quelques lignes parce que l'air est moins connu du moins en Canada.

C'est le dernier opéra italien de Rossini. C'est une adaptation de Semiramis, tragédie de Voltaire. Ajoutons que Rossini vécut une grande partie de sa vie en France où il épousa Olympe Pélissier. Toute son oeuvre valable fut créée dans sa jeunesse mais il besogna jusqu'à la fin vivant sur sa gloire ancienne.

Il faut convenir que s'il avait du génie, s'il créa beaucoup il fut quand même un paresseux car il eut pu produire bien davantage.

Un bel enregistrement.

* * *

Mais voici une petite merveille Columbia FL-247.

Lucienne Vernay et les quatre Barbus nous interprètent "Chansons pour vous et les enfants". Voilà qui est agréable à entendre.

Si nous voulons que notre peuple garde son âme, il faut qu'il chante en français. Il faut surtout que les enfants chantent. Donnons à ces jeunes le moyen de chanter autrement ils fredonneront un couplet et bafouilleront les autres.

Notre vocabulaire parlé est pauvre, notre répertoire de belles chansons l'est aussi.

Voici quelques airs: "Ah! vous dirai-je maman"; "Mon père m'a donné un étang"; "Le petit bossu"; "Il était un petit navire"; "Meunier tu dors"; "L'alouette"; "Ainsi font, font, font"; "Le bricou"; "Dodo, l'enfant do", etc., etc.

Je vous en pris écouter cela et offrez-le aux petits.

* * *

Pointons maintenant un enregistrement Columbia ML-5942. Le titre est "Musique contemporaine pour violoncelle".

Ernst Friedlander est au violoncelle et sa femme Marie est au piano.

Le violoncelliste a étudié la musique à Vienne, au Conservatoire de cette ville. Quant à son épouse elle fut réputée enfant prodige à douze ans et elle était alors la plus jeune diplômée de l'Académie de Musique de Vienne. Aujourd'hui Ernst Friedlander est le principal violoncelliste de l'Orchestre symphonique de Vancouver et professeur à l'Université de la Colombie canadienne. Le couple est maintenant établi en Canada après avoir été entendu en Europe, aux Etats-Unis, en Australie, en Nouvelle Zélande.

Quatre sonates sont offertes des compositeurs suivants: G. Francesco Malipiero, Jean Coulthard; Henry Cowell et une sonate de Ernst Friedlander lui-même.

C'est de la bien agréable musique que celle que rend le violoncelle.

Un bel enregistrement.

Nous terminons sur de la vivacité.

* * *

Un enregistrement musical Columbia ML-5946.

C'est une musique à la mode de ce temps-ci.

D'Offenbach on nous fait entendre "Gaîté parisienne" (suite) tel que présentée par le Ballet Russe de Monte Carlo.

De Bizet "les suites 1 et 2 de l'Arlésienne" thème musical brodé sur le texte de même nom créé par Alphonse Daudet.

D'aucuns se souviendront qu'à leur passage à Montréal la troupe Barrault-Renaud nous a fait entendre de la musique d'Offenbach.

Cet enregistrement sera pour plusieurs une réminiscence et pour d'autres une joie inédite.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Notre aumônier a fait sa retraite annuelle du 8au 12, à McLennan, en compagnie de ses confrères, prêtres séculiers. Ce fut, au dire de tous, une très sainte retraite dont tous garderont longtemps le souvenir. Merci au prédicateur de cette retraite, un saint Père Rédemptoriste.

Selon son habitude, notre chapelain a passé l'avant-midi du 14 au service de la paroisse, entendant les confessions et chantant la grand-messe; il a eu un souvenir spécial pour son frère, l'abbé Maurice Gagnon, prêtre séculier du diocèse de Montréal depuis le 14 juin 1930; il a surtout prier pour que son frère retrouve sa santé de jadis, car depuis janvier, il ne peut dire de messe et il est condamné à 11 heures de repos au lit, chaque jour. Priez aussi pour lui.

Il n'y a qu'un seul malade canadien-français, catholique pratiquant, présentement: M. Alphonse Roy, de Pleasant View Lodge.

Jean-Sé-Pu

Soirée diocésaine jeunes et adultes de Grouard: on y a suggéré des équipes familiales

Le 7 juin dernier, se tenait au gymnase de l'école Routhier de Falher, une veillée populaire à laquelle étaient conviés jeunes et adultes du Vicariat de Grouard.

Cette veillée organisée par l'Action catholique rurale — ACR — avec la collaboration des mouvements de jeunes soit Jeunesse rurale catholique — JRC — et Jeunesse étudiante catholique — JEC. Elle constituait un point culminant dans le programme de l'année parce que, à cette veillée, l'ACR lançait le Grand Agir de l'année: L'EQUIPE FAMILIALE".

Au début de la soirée, M. Paul Soudre, président diocésain de l'ACR, donna le mot de bienvenue.

Comme premier numéro, les jeunes de la JRC de Falher jouèrent le sketch "Famille Babel". Avec un sens humoristique, l'auteur Jean-Robert Rémillard sut nous montrer les complications qui existaient dans cette famille parce que l'on ne savait pas se parler. Le père, à la fin du sketch, s'exclamait tout heureux: "Il faut se parler pour se comprendre".

Afin de remédier à ce manque de dialogue entre parents et enfants, Mlle Marthe Dallaire nous entretint de l'équipe familiale, Grand Agir suggéré à l'occasion de cette veillée.

L'équipe familiale, formée par les parents et les enfants d'une même famille, prend en main certaines réalités familiales dans un climat de liberté, de compréhension. Elle se réunit selon les besoins de la famille.

Les points suivants pourraient être au programme de ces rencontres: budget familial; organisation des loisirs familiaux; ordre et propreté de la maison et des environs; critères pour l'obtention ou le refus des permissions de sorties; organisation de la ferme, de l'entreprise familiale; intégration des jeunes à l'administration, partage des responsabilités, comptabilité, etc...

Ces rencontres seront un succès en autant qu'elles répondent aux besoins précis de chaque famille et qu'elles permettent aux membres de la famille de se parler et d'échanger dans une atmosphère de confiance, de sincérité, de liberté.

Pour nous donner une idée de ce que peut être une équipe familiale, un sketch fut joué où le père, la mère et les enfants échangèrent entre eux, sur certaines questions.

On profite de l'occasion pour présenter la plaquette "Parents inquiets, jeunes insatisfaits" publiée par la LOC.

Des représentants des mouvements d'AC: JEC, JRC et ACR furent interrogés par M. Paul Henley sur le travail fait par leur mouvement et sur ce qu'ils prévoyaient faire pour favoriser le dialogue entre jeunes et adultes.

A la partie récréative, les jeunes de Marie-Reine axibèrent une danse bretonne. Mlle Lucille Ethier, Ginette Proulx ainsi que Carmen et Lisette Forget nous interprétèrent quelques chansons.

Ensuite, jeunes et adultes furent invités à se récréer ensemble. Il y eut danse suivie d'un goûter.

Les jeunes étaîent nombreux à cette rencontre et ont contribué beaucoup à son succès.

Que cette veillée nous invite donc à continuer ces rencontres jeunes-adultes et nous aide à réaliser de plus en plus cette devise: "SE PARLER POUR SE COMPRENDRE".

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs bilingues pour l'école de Beaumont, pour enseigner des sujets préférablement l'anglais dans les classes de 7ème à la 9ème ou même jusqu'à la 11ème année.

Beaumont est situé à 13 milles d'Edmonton. Un professeur peut donc voyager de la ville même.

Pour tout autre renseignement voyez M .L. Beaudoin, Beaumont, Alberta, tél. 399-8302. 24-6

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs bilingues pour l'Ecole Thibault de Morinville pour enseigner les Grades IV-VI-IX. Echelle de salaire $3000 à $8700. Morinville est situé à 20 milles au nord d'Edmonton. S'adresser à Paul E. Brochu, Secrétaire, Morinville. 24-6

Comté de Sturgeon No 15

(avoisinant la Ville d'Edmonton)

sollicite des applications de la part de professeurs pour les positions suivantes:

Legal: (de préférence C.R. et de langue française): Haute Ecole — Anglais — social et en plus du français et du commercial.

Mission Park: (de préférence C.R.): Grade un ou grade quatre.

Saskatchewan: (de préférence C.R.): Un professeur pour école primaire et un professeur pour école junior-high.

St-Charles: (de préférence C.R. et de langue française). Grades 5 - 6.

Villeneuve: (de préférence C.R.): Principal (3 salles) enseignant 6 - 8.

Général: Il y aura probablement d'autres ouvertures.

Ecrivez à:

J. M. Black,
surintendant adjoint des Ecoles,
Morinville, ou tél. le soir 489-0969.

PROFESSEURS DEMANDES

Le District Scolaire C.R. Séparé No 0 de McLennan a besoin de deux professeurs, bilingues de préférence, pour les grades 3 et 5.

Salaire minimum:

3100 3600 4200 4900 5100.

Salaire maximum:

4550 5400 6350 7650 7950.

Appliquez auprès de la Secrétaire-trésorière, Mme A. Brassard, case 149, téléphone 138.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice demandée. Bilingue préférée. Pour enseigner les grades 5 et Salaire de base 3100. S'adresser à Gérard M. Dufour, Sec-Treas. Spirit River RCSS #36, Spirit River, Alber- 7-29

SUITE A LOUER

Suite de 4 pièces comprenant poêle cuisine, entrée privée; près de l'église St-François, de l'autobus et des écoles. De préférence couple avec un enfants, ou 2 filles au travail, ou personnes âgées. Disponible au 1er juillet. S'adresser à 12949-66 rue, tél. 477-7626. 10-6

Immaculée-Conception

Dimanche dernier, les membres de la chorale et leurs familles avaient leur pique-nique annuel à St-Albert. Grâce au R.P. Chevrier, o.m.i., ils jouissaient d'un endroit idéal pour cette journée. Ils étaient au nombre de 90.

Lundi soir dernier, avait lieu la dernière assemblée de Parents et Maîtres, dans la salle paroissiale. L'assistance était nombreuse. C'est avec regret que nous apprenions que quelques-uns de nos professeurs ne seront pas avec nous en septembre prochain.

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Auguste Maure, autrefois marguillier de notre paroisse.

Un prompt rétablissement à Mme E. Lamoureux, qui est à l'hôpital Miséricorde.

Dimanche, nous apprenions que la famille de M. Ernest Ouimet avait eu un accident d'automobile, samedi soir. Mme E. Ouimet et son bambin de trois ans, sont dans un état critique à l'hôpital de Westlock; M. P. Boivin, père de Mme Ouimet, a subi un choc nerveux; M. Ernest Ouimet et deux autres garçons subirent seulement quelques égratignures.

Lundi matin, nous apprenions le décès de M. Marcel Bouchard mort subitement dans la nuit.

BAPTEMES:

A M. et Mme Melvin Gauthier, un fils, Dale-Doland. Parrain et marraine: M.et Mme Roland Bourgeois.

A M. et Mme Ian Mattress, un fils, Scot Ianin. Parrain et marraine: M. Raymond et Mlle Jeannine Villeneuve.

A M. et Mme Julien Boucher, une fillette, Colette-Elise-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme John Cautun, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme M.-A. Lamothe, une fillette, Michelle-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Belland.

A M. et Mme L. Bonis, une fille, Diane-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme G. Paiement.

A M. et Mme G. Sirois, une fillette, Marie-André. Parrain et marraine: M. et Mme W. Prazor.

A l'Académie Assomption

Les élèves de l'Académie sont réduite au riz et à l'eau. Quel dîner étrange! C'est mardi dernier que nous avons eu ce maigre festin, mais je vous assure que nous sommes toutes encore bien vivantes. Pourquoi ce dîner? D'abord, pour réaliser comment vivent nos pauvres frères de l'Asie, ensuite, pour nous réunir une dernière fois avant la fin de l'année, et enfin, pour aider à payer le voyage d'Alice Lessard et de Joanne Petrin qui nous représenteront au Seminar des Nations-unies à Banff cet été.

Pour entrer au gymnase, il fallait un coussin — le repas se prenait par terre —, un bol, une tasse et... un vingt-cinq sous. On nous distribue les bâtonnets, Soeur Saint-Nérée récite le Benedicite en japonais et nous donne une démonstration sur la manière de porter le riz à la bouche, puis ça y est... allons-y avec notre dîner asiatique. La joie est abondante. Madeleine Dozoie, Gloria Hittinger et Soeur Claire-Adèle nous dirigent dans de jolis chants entraînants; Alice Lessard et son groupe nous présentent deux petites saynette comiques; Simone Baril nous fait rire avec un bon truc et Jayne Angus nous aide à nous "dilater la rate" d'une manière très distinguée. Puis, malgré les estomacs creux, nous regagnons les classes pour l'étude et les leçons. Ça ne sera pas long, les filles...

Déjà le départ pour les vacances. Pas pour les élèves, mais pour deux professeurs choyés, Sr Marie-de-St-Joseph et Sr Marie-Paule-de-Jésus. La première est un peu inquiète tout de même puisqu'elle se rend visiter sa mère malade. Nous les honorons avant leur départ, et celle que nous appelons affectueusement "Soeur Joe" nous assure que nous devrons lui écrire dès que nous aurons des difficultés pendant les vacances. "Si vous êtes en prison, dit-elle, je viendrai faire peur au geôlier". Réussirait-elle? Peut-être...

Ce sont Linda Drouin et Marylène Morvan qui se disputent la position de vice-présidente du Conseil Etudiant. Encore un choix difficile. Mais, attention! FLASH! Nous venons d'élire la nouvelle vice-présidente. C'est MARYLENE! Elle s'est acquise de l'expérience et nous fera certainement une bonne officière.

A la liste des recommandations, vendredi le 12, plusieurs ont été bien heureuses. Vraiment, ça paye de travailler fort toute l'année. Dans une semaine, tout sera fini. Nos rêves de jours à la plage, de voyage interprovincials se réaliseront. Et nous vous reviendrons en septembre prochain. Déjà nous pensons à l'année prochaine. Il nous manquera certains visages familiers. A toutes celles qui nous quittent, nous souhaitons plein succès et beaucoup de bonheur.

Lorraine Nobert, XI

Saint-Albert

DECES:

M. Emery L'Hirondelle, ancien paroissien, âgé de 67 ans, est mort subitement durant la semaine dernière. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse et quatre enfants. Le service eut lieu samedi le 13 juin.

Mme Flora Perreault, âgée de 63 ans, paroissienne depuis longtemps, laisse son mari et six enfants. Le service eut lieu lundi à dix heures.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Les paroissiens désirent exprimer leurs sympathies au R.P. Georges Chevrier, leur curé, à l'occasion de la mort de sa mère. Mme Alida Chevrier est décédée à Ottawa jeudi dernier. Le service funèbre eut lieu à Moose Creek, Ontario, lundi le quinze juin.

Voici des nouvelles un peu en retard — au mois de mars dernier.

Le service funèbre re Mme A. MacDonald (Mary Veness) eut lieu le 30 mars. Le R.P. L. Larose offrit la messe assisté des RR.PP. J. Bidault et Cloutier, diacre et sous-diacre. Au choeur: les RR. PP. G. Chevrier et A. Paradis, d'Hobbema. Le R.P. G. Chevrier disait les dernières prières au cimetière.

Les porteurs étaient six neveux: Bernard Veness, Brian Desmond, Frank, Kevin et John MacDonald.

Mme MacDonald était bien active dans les organisations.

Elle laisse: son époux Angus, une fille, Mme A. Bruneau (Joan), un garçon, Donald, sa mère, Mme Rose Veness; deux frères: William, de Saint-Albert, Arnold, d'Edmonton; une soeur Sr Syril (Thérèse), de Calgary; une petits-fille, Denise Brunner, de Saint-Albert.

CAMPS D'ETE:

Les camps d'été se préparent. Surveillez les annonces.

—L'amour de Dieu pour nous et notre amour pour nos frères sont comme la voix et l'écho.

A.-D. Sertillanges, o.p.

* * *

—Dieu donne à ceux qui donnent. Dieu se donne à ceux qui donnent.

Vladimir Ghika

SAINT-JOACHIM

Nos sincères félicitations à M. et Mme Rosario Provost qui, le 13 juin dernier, fêtaient leur cinquantième anniversaire de mariage.

A cette occasion les parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Paul Chauvet, à Legal. Etaient présents: leurs enfants: Lucien, d'Edmonton, Mme Paul Chauvet (Simonne), de Legal, Mme Tremblay (Germaine), de Bonnyville, Gabriel et Mme Merkosky (Yvonne), de Westlock Mme Roger Létourneau (Jeannette), d'Edmonton, ainsi que 25 petits-enfants.

Sont venus de Montréal pour l'occasion: Mme Wilfrid Martin, soeur de M. Provost, et M. et Mme Armand Martin, son neveu.

Des souhaits de félicitations leur parvenaient de l'Hon. premier ministre Pearson, de l'Hon. John Diefenbaker, chef de l'opposition, et de M. Marcel Lambert, membre du parlement d'Edmonton-Ouest.

Nos voeux à M. et Mme Provost pour encore de nombreuses années de bonheur conjugal.

M. et Mme Dave Crawford, de Calgary, et leurs deux enfants, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme A. Brissette.

M. et Mme Robert Salé sont de retour de Wakaw, Sask., où ils ont assisté au pèlerinage de Ste-Thérèse.

M. et Mme Irénée Turcotte partiront, mardi prochain, pour l'Est où ils assisteront à l'ordination de leur neveu le Rév. Jean Corette, à Ste-Marie de Beauce, P.Q.

M. et Mme Rosaire Sabourin sont en vacances à Jasper.

M. et Mme T. Groleau partiront en fin de semaine pour Lebret où ils visiteront leurs fils au Scolasticat.

M. le Juge et Mme André M. Déchène sont de retour de Charlottetown, I.P.E., où ils ont assisté au congrès du Centenaire. Ils se sont arrêtés à Ottawa où M. le Juge a pris part au congrès sur la famille organisé par le Gouverneur Général et Mme Vanier. Ils ont aussi visité Montréal et la Gaspésie.

Le pique-nique du Club Alouette eut lieu le 31 mai au Camp St-Joachim. Félicitations à Mlle Elemée Royer qui fut élue présidente.

BAPTEMES:

Dominique Marcelle, fille de M. et Mme Louis Desrochers. Parrain et marraine: Pierre et Claire, frère et soeur de l'enfant.

M.-Louise Jeanne, fille de M. et Mme Jacques Baril. Parrain et marraine: M. René Morrissette et Mlle Louise Baril.

M. et Mme Arthur Landry sont en voyage dans l'Est où ils visiteront leurs parents et amis à Montréal, Québec, Niagara Falls, New-York. Ils se sont arrêtés à Cooney Island, Ont., où demeure Mme Landry, mère d'Arthur.

Mme Emile Breault, de Picardville, est de passage à Edmonton où elle rend visite à ses soeurs et amies.

Le Dr et Mme Gilles Blain, leur bébé Monique et le Dr Bernard Lemieux, de St-Paul, Minnesote, étaient en visite chez M. et Mme L.-A. Blain, la semaine dernière. Les Docteurs Blain et Lemieux ont assisté au Congrès des neurologues qui s'est tenu à l'Université de l'Alberta.

Mlle Aline Blain, R.N.B.N., partira, samedi prochain, pour St. John's, Terre-Neuve, où elle assistera au Congrès des gardes-malades. Bon voyage, Aline !

Dans le monde . . .

(Suite de la page 1)

Nations unies. — Le gouvernement soviétique fait savoir au secrétaire général, M. Thant, qu'il est disposé à modifier la charte de San Francisco pour porter de 11 à 15 le nombre des membres du Conseil de Sécurité et de 18 à 27 le nombre des membres du Conseil économique et social.

* * *

Washington. — M. William Scranton, gouverneur de la Pensylvanie, annonce qu'il sera en lice comme candidat républicain pour la présidence des Etats-Unis. Le gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, annonce qu'il appuiera le gouverneur Scranton au congrès républicain à San Francisco, le mois prochain.

* * *

La Nouvelle Delhi. — M. Lal Bahadur soumet la liste de ses ministres au président Radhakrishnan et n'apporte que peu de modification à la composition du gouvernement qui fut celui de M. Nehru. Tous les ministres du cabinet et tous les secrétaire d'Etat du ministère précédant restent à leurs postes.

* * *

Paris. — Le président de Gaulle *rentre d'une rendonnée en provinces.* Au cours de cette visite il a laissé entendre qu'il entend demeurer au pouvoir. Faisant une brève allusion à l'Asie du Sud-est il a réaffirmé la position de la France en faveur du neutralisme.

* * *

Washington. — Le sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball est de retour dans la capitale après avoir poursuivi des démarches diplomatiques à Ankara et Athènes. Il est annoncé par la suite que le premier ministre de Turquie, M. Inonou, se rendra à Washington le 22 de ce mois et que le premier ministre de Grèce, M. Papandreou, le suivra quelques jours plus tard pour discuter de la crise chypriote avec le président Johnson.

Le président de Chypre, Makarios, demande au Caire d'intervenir et de faire pression sur Ankara.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Stikker, qui occupe ses fonctions pour quelques semaines encore, favorise les négociations sur la question entre Athènes et Ankara.

* * *

Genève. — A la conférence des 17 nations sur le désarmement, la Pologne insiste sur la dénucléarasisation limitée. Les milieux gouvernementaux de Bonn considèrent le plan Comulko comme un "gel" des armements nucléaires en Europe centrale et une menaces à leurs intérêts. Les Etats-Unis rejète cette proposition.

* * *

Washington. — Le Sénat continue de repousser par des votes des projets d'amendements à la loi des droits civiques sur la discrimination dans l'emploi et sur la discrimination dans les endroits publics. Ces offensives sont lancées par les sénateurs sudistes, mais l'on s'attend à ce que la nouvelle législation sera acceptée dès cette semaine.

* * *

Genève. — A la conférence mondiale sur le commerce, les délégués acceptent sept recommendations concernant les groupements économiques régionaux. Cette réunion est suivie d'une conférence afro-asiatique à l'échelon des ministres du commerce et de l'économie au bâtiment électoral à Genève.

* * *

Tokio. — A la conférence au sommet sur la dispute malaise, l'Indonésie et la Malaisie tombent d'accord sur une formule pour assurer la retraite des guerrileros indonésiens de Bornéo du Nord.

—En dehors de Dieu, principe d'union, l'union n'est pas possible.

Ernest Hello

* * *

—L'amour de Dieu m'arrache à la terre... et c'est l'amour de Dieu qui m'y rejette.

Vladimir Ghika

* * *

—Dieu n'est pas plus grand si tu le respectes; mais tu es plus grand si tu le sers.

Saint Augustin

* * *

—Le bon Dieu et le capuchon embellissent le plus laid visage.

Louis Veuillot

Concile . . .

(Suite de la page 1)

Paul VI écrivit sur Jean XXIII. Dès l'élection de celui-ci, l'archevêque de Milan, prophétique, annonçait que ce pape "ferait des choses bien plus grandes et plus élevées que toutes celles que notre imagination pourrait concevoir.

Ceci dit, que reste-t-il au programme du Vatican II? Le rapport extrêmement précis du cardinal Doepfner, au début de l'intersession, a obligé à tout revoir avec une extrême rigueur. Il semble pour finir — contrairement à ce qu'on avait cru — que le règlement du Concile ne sera pas modifié. On l'appliquera seulement de façon plus stricte, on pourchassera les redites. Les directeurs — moderatores — de l'assemblée recevront-ils plus de pouvoirs, devenant ainsi de véritables légats, comme beaucoup le souhaitaient? On ne le sait encore.

Nous avons dit plus haut qu'à ce jour, le dossier du Concile contenait six schémas; ce sont les suivants.

1) le schéma sur la Révélation, qui a été refait et reste à discuter et à voter;
2) le schéma sur l'Eglise, doté d'un nouveau chapitre sur la Vierge Marie et d'un autre sur le retour du Christ à la fin des temps;
3) le schéma sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise (ex "du gouvernement des diocèses") assez modifié, avec un développement sur la pastorale;
4) le schéma sur l'oecuménisme, modifié après la discussion précédente et assorti de deux déclarations sur la liberté religieuse et sur les Juifs et les non-chrétiens;
5) le schéma sur l'apostolat des laïcs;
6) enfin, le grand schéma 17 (continuons à l'appeler ainsi, bien qu'après les émondages successifs nul ne sache plus quel numéro lui donner...) sur l'Eglise dans le monde actuel.

SIX PROPOSITIONS:

Viennent ensuite six séries de propositions, nouvelles montures d'anciens schémas, qui pourraient être soumises au vote sans débat, à moins que les Pères ici ou là exigent une discussion;

1) les Eglises orientales;
2) les missions;
3) les religieux;
4) les prêtres;
é) la formation sacerdotale;
6) les écoles catholiques.

Enfin, les Pères seront appelés à voter sur un voeu (votum) qui concerne le sacrement de mariage.

Rien, évidemment, n'est encore définitif, bien que la plupart de ces textes doivent déjà être dans les mains des Pères. La troisième session sera, à n'en pas douter, répétons-le, d'autant plus féconde en surprise que le Concile approche de son terme. Elle s'ouvrira très probablement sur la suite de la discussion du schéma le l'Eglise, avec comme sujet-vedette: la collégialité.

I.C.I.

—La chimie est importante; Dieu est plus important. (Inscription sur la porte de l'Université Musulmane du Caire).

* * *

—Il y a beaucoup d'âmes; mais il n'y en a pas une seule avec qui je ne sois en communication par ce point sacré en elle qui dit: Pater Noster...

Paul Claudel

* * *

—L'homme est d'autant moins esclave de l'homme qu'il est plus parfaitement serviteur de Dieu.

E. Langlois

Belles histoires . . .

(Suite de la page 1)

de ses personnages avec leur naturel et leur vraisemblance. Il les doit aussi à Fernand Quirion qui a réalisé l'émission jusqu'en 1959 et à Bruno Paradis, le réalisateur actuel de la série. Il les doit enfin à l'excellente équipe de comédiens qui font revivre chaque semaine la belle époque des pays d'en haut, l'ère de la colonisation. Certains d'entre eux ont joué dans presque tous les épisodes depuis 1956. Il est intéressant de mentionner ici la première distribution des "Belles histoires". Il y avait alors: Guy Provost (Honoré Mercier), Paul Desmarteaux (le curé Labelle), Paul Dupuis (Arthur Buies), Gabriel Gascon (Alexis), Aoland Chenail (le docteur Marignon), Andrée Champagne (Donalda), Andrée Basilières (Angélique Pothier, devenue depuis Mme Marignon), Jean-Pierre Masson (Séraphin) et le regretté Hector Charland (Evangéliste Poudrier) qui avait campé pendant plus de vingt ans le personnage de Séraphin à la radio.

Bien que la popularité des "belles histoires des pays d'en haut" soit largement prouvée par sa longévité au réseau français de télévision, mentionnons quand même les récents sondages qui révèlent qu'environ 2,340,000 téléspectateurs regardent l'émission chaque semaine. Suivant les mêmes enquêtes, on estime que le plublic des "belles histoires" se recrute en parts égales à la ville et dans les milieux ruraux. Après son 300e épisode, "les belles histoires" demeure l'émission la plus écoutée du réseau français de télévision de Radio-Canada.

—C'est la grande dignité de l'homme de dire "oui" à Dieu, quand il pourrait dire "non".

J. V. Bainvel



Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues... alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance !

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-Réveil
8.29—Manchettes
8.30—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.02—Intermède
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Troubadours
9.58—Intermède
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-journal
11.10—Jeunesse dorée
11.25—Visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi
12.00—Régina coeli
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Q'en pensez-vous
12.45—Journal agricole
12.58—Nouvelles
1.00—Fémina
1.15—Psychologie
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Intermède
2.00—Nouvelles
2.02—Sieste musicale
2.55—Sports
3.00—Nouvelles
3.05—Divertissement
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Page à l'autre
5.06—Kiosque à chansons
5.30—Nouvelles
5.32—Kiosque à chansons
6.00—Nouvelles
6.02—Météo
6.05—Sports
6.10—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—(Selon le jour)
9.00—(Selon le jour)
9.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Le bel âge
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.32—Musique en tête
6.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Un beau soleil
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau soseil
11.15—Vers demain
11.30—Un beau soleil
12.00—Regina coeli
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
1.00—A votre santé
1.10—Chansonniers
1.30—Nouvelles
1.32—Chansonniers
2.00—Rendez-vous
3.00—Nouvelles
3.02—Rendez-vous
4.00—Prog italien
4.30—Prog cri
5.00—Reportage
5.30—Notre pays
6.00—Langue pendue
6.30—Variétés
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—Avec Paul
10.00—Prok. ukrainien
10.30—Avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. Allemand
4.30—Radio-théâtre
5.00—Radio-journal
5.30—Cabaret du soir
7.00—Informations
7.30—Cabaret du soir
7.55—Sports
8.00—Cabaret du soir
9.00—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI:
7.30—Scènes du monde
9.00—Quatre cordes
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—Arts et lettres

MARDI
7.30—Concert
9.00—Amour et chansons
9.30—Canada français

MERCREDI
7.30—Concert
9.00—Petit concert
9.30—Ecrivains

JEUDI
7.30—Symphonies
8.15—Le Lied
8.30—Récital d'orgue
9.00—Variété du Qué.
9.30—Place publique

VENDREDI:
7.30—Chasse à l'inconnu
8.00Chorale
8.30—Auteurs étrangers
9.00—Sérénade
9.30—Prog. Hollandais

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....



Le vainqueur du marathon de nage qui s'est tenu récemment à Boston fut le belge Arele Van Den Driessch et il s'entretient ici avec deux des représentants du Canada: Ron Wallingford qui s'est classé deuxième et Johnny Kelly qui s'est classé septième.

Contre les tics: apprenez à respirer et . . . adoptez un passe-temps

Que d'adolescents, de jeunes femmes, de moins jeunes même, sont la proie de tics qui gâchent un physique souvent agréable, et agacent ou mettent mal à l'aise leur entourage! L'une plisse le nez, secoue la tête, grimace, cligne des yeux, mâchonne son crayon. L'autre gratte sans cesse les boutons de son visage (à l'origine petites inflammations, vite infectées de ce fait). Une autre encore ronge ses ongles, ou arrache avec ses dents les petites peaux qui les entourent, jusqu'à se faire saigner. On fronce les sourcils au moindre effort d'attention et un pli se marque entre les yeux à l'âge où le visage devrait longtemps encore rester lisse. On tiraille, on extirpe ce poil follet du menton, si facile à couper aux ciseaux, et bientôt l'épiderme rougit, s'irrite. On mordille sans discontinuer la lèvre inférieure...

UNE SOUPAPE DE SURETE:

La liste pourrait s'allonger à l'infini de ces tics, mouvements involontaires, brusques, d'un muscle ou d'un groupe de muscles, dont le seul caractère commun est l'inutilité. Ecartons ceux qui apparaissent au cours de certaines maladies mentales et qui dépassent notre propos. Mais d'où proviennent les autres? Parfois, ils ont été provoqués à l'origine par un trouble ou une sensation d'incommodité. Ainsi, des rhumes répétés ont pu donner l'habitude de renifler, de toussoter, de se râcler la gorge. on l'a fait d'abord pour s'éclaircir la voix, puis par automatisme. Des vêtements trop serrés ont fait naître le geste de porter la main au cou. une coiffure mal fixée, celui de hocher la tête; une dent abîmée, un tic de la langue.

Plus souvent, les tics traduisent un état de tension intérieure, de nervosité, d'anxiété, dont ils constituent la soupape d'échappement. Ils se manifestent de préférence chez les émotifs, les scrupuleux et les inquiets.

DENOUER LE CONFLIT:

Chez un enfant, l'appel à la volonté ne peut empêcher ces mouvements involontaires. Au contraire, on fixe son esprit sur ce qu'il considère comme une faute, on accroît son anxiété qui, à son tour, exagérera le tic. Punitions, menaces, promesses de récompense, recours aux sentiments de honte ou d'amour-propre vont aussi à l'encontre du but poursuivi. Il faut patiemment, rechercher dans les régions inconscientes de son esprit le conflit affectif, le complexe d'opposition d'hostilité, de frustration, de culpabilité, qui s'exprime sous la forme détournée du tic. Il se croit mal aimé, se trouve laid, jaloux d'un petit frère...

Il appartient aux parents de créer au foyer le climat de calme, de sécurité qui atténuera son angoisse. Mais ils devront souvent demander à un psychologue d'élucider et d'apaiser le conflit responsable.

LE MEILLEUR REMEDE: UNE OCCUPATION "CONTREPOIDS",

Que faire pour vous délivrer des tics lorsqu'ils persistent à l'adolescence ou à l'âge adulte?

—Les petits moyens directs. Le plus simple vous y attaquer directement, essayer de les supprimer sans vous occuper de la cause qui les a suscités!

Portez-vous la main, en travaillant, en lisant sur ce bouton qui abîme votre joue? Enveloppez votre visage, chez vous, d'un léger voile transparent qui y fera obstacle. Enfantin? J'ai connu plusieurs jeunes filles qui, à l'âge de l'acné, s'en sont trouvées bien. Pour ne plus tourmenter vos lèvres, sucez un bonbon, long à fondre, ou mieux, le noyau du dernier fruit à table. Pour ne plus mordiller vos crayons, munissez-les de protège-pointes en métal. A chaque tic, vous trouverez ainsi une parade.

—Mais cette parade reste superficielle. Un degré plus avant, et vous obtiendrez des résultats plus sensibles. Pour cela, recherchez la décontraction musculaire qui s'opposera à vos involontaires crispations. Des exercices de relaxation simple permettent de détendre les muscles incriminés; vous les trouverez dans tous les manuels spécialisés. Toutefois, vous réaliserez déjà un relâchement musculaire général en respirant à fond, très lentement, plusieurs fois par jour, dès que vous sentez *poindre la tension*; c'est le grand remède des jeunes filles — au handicap voisin du vôtre — qui rougissent pour un *rien*.

—Pour soutenir vos efforts, demandez à votre médecin un remède approprié. En tempérant votre anxiété — anxiété de tempérament, ou créée par votre état — ils vous mettront en meilleure disposition pour réagir.

—Enfin, pour que votre libération *s'effectue sans même que vous y pensiez*, sans chercher à combattre directement votre tension, *faites-y contrepoids* par des activités qui dériveront celle-ci vers d'autres exutoires.

Rien ne tranquilise comme une occupation manuelle lorsqu'on travaille surtout de la tête, comme une activité physique lorsqu'on mène une vie sédentaire. Tricoter un chandail, broder une nappe dont on exécute tant de motifs par jour, assembler un puzzle, dessiner, jardiner, pratiquer de la culture physique, un sport de détente (pas de compétition): tous ces "remèdes", en apparence sans rapport avec les tics, en diminuent vite la fréquence. Un beau jour, on s'aperçoit qu'ils ont disparu. Si la tapisserie, un des meilleurs "anti-tics", est revenu à la mode, c'est qu'il y a de plus en plus d'anxieux et qu'elle réunit à la fois la monotonie apaisante du geste et de la variété qui maintient l'intérêt: l'idéal pour un dérivatif. Commencez un fauteuil, un tapis, vous verrez...

Tout cela vous semble peut-être décevant, trop compliqué, d'effet lointain? Hélas! il n'existe pas de solution-express. Un tic a mis des années à se fixer. S'en débarrasser en quelques mois est déjà consolant...

Le chapelet à CHFA

JUIN 1964

18. Les paroissiens, paroisse cathédrale de St-Paul
19. La paroisse de St-Edouard
20. Les employés de l'hôpital Général, d'Edmonton
22. La famille de M. et Mme Alexandre Challier, de Falher
23. La paroisse de St-Albert
24. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb
25. La paroisse cathédrale de McLennan
26. Le Poste canadien-français Radio Edmonton Ltée
27. La famille de M. et Mme Gérard Rousseau, de Morinville
29. La famille de Mme Agnes Leduc, de Morinville
30. Les vieillards du Foyer Youville, de St-Albert.

A CBXT et CBAXT-1

Programmes français

SAMEDI 20 JUIN A.M.:

9.30—**CF-RCK** — "Un beau coup de filet". Des faux-monnayeurs ont établi leurs quartiers généraux dans la région où Victor Gendron passe ses vacances.

10.00—**De 9 à 5** — Téléroman de Marcel Dubé avec Jean Duceppe et Denyse Pelletier.

10.30—A communiquer.

11.00—A communiquer.

DIMANCHE 21 JUIN A.M.:

9.30—**Ouragan** — "Un plus un égale un".

10.00—**Les belles histoires des pays l'en haut.**

10.30—A *communiquer.*

11.00—**Tête d'affiche** — Avec Claire Gagnier, Monique Leyrac, Gaétane Létourneau, Neil Chotem et Jacques Normand.

Sécurité sociale

Ottawa. — Le ministre du Travail, M. MacLachen, a personnellement remis au premier ministre Pearson son numéro d'assurance sociale. En jetant un coup d'oeil sur ce numéro composé de neuf chiffres, le premier ministre a eu la réflexion suivante: "J'avais un numéro plus petit quand j'était dans l'armée — 1059."

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR 1000 BUREAUX EN BOIS A DOUBLE CORPS DE TIROIRS A DESSUS PLAT" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le mardi, 7 juillet 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de:
Chef des achats et des approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; case postale 4600, édifice No 301, Fort Pepperrell, Saint-Jean (T.-N.); case postale 875, Halifax; case postale 1350, Saint-Jean (N.-B.); Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal 2; 241, rue Jarvis, Toronto 2; pièce 201, édifice Fédéral, 269(rue Main, Winnipeg; case postale 1208, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver, (B.-C.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.30 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Salle de la confédération

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a officiellement inauguré une nouvelle salle de bal et pour banquets de $200,000, dans la partie ouest des édifices du parlement. Elle porte le nom de Salle de la Confédération et sera utilisée pour les grandes réceptions du gouvernement, ainsi que pour les conférences et les repas importants.

Cette salle peut recevoir presque 300 personnes lors des réceptions et 250 invités aux repas. Elle constitue une partie de la reconstruction de la partie ouest du parlement, commencée en 1961 et qui coûtera $6,000,000.

On peut y voir six lustres anciens, valant chacun $9,000. Ils mesurent huit pieds de hauteur et cinq pieds de diamètre à leur base. Ces lustres ont été importés de Liverpool, Angleterre, dont ils décoraient autrefois l'hôtel de ville. Les murs de cette pièce sont couverts de damas de soie or et rouge, venant d'Italie. Le plafond est or et bleu. Cette salle a 28 pieds de hauteur, et mesure 40 pieds par 80. On y accède, à chaque extrémité, par une double porte décorée d'un revêtement d'or. Ces portes et les panneaux de bois se trouvant autour de la pièce ont été sculptés dans du pin blanc de la vallée d'Ottawa.

Ce que tout jeune devrait savoir sur

la Société de Prêts de l'A.C.F.A.

1. **Y a-t-il dans l'A.C.F.A. une organisation pour aider les jeunes étudiants?**
Oui, l'A.C.F.A. s'est toujours intéressée aux jeunes Canadiens français qui désiraient continuer leurs études.

2. **Dans le passé, comment s'appelait cette organisation de l'A.C.F.A ?**
Cette organisation s'appelait le "Comité des Bourses"

3. **Comment s'appelle maintenant l'organisation qui vient en aide aux étudiants ?**
La Société de "Prêts de l'A.C.F.A. aux Etudiants", ce qui se dit en anglais "French Canadian Association Student Loans".

4. **Quelles sont les caractéristiques de cette Société ?**
C'est une Société incorporée, sans buts lucratifs et autonome.

5. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société incorporée ?**
C'est une Société qui a obtenu du Gouvernement provincial une Charte officielle, ce qui lui donne une existence légale.

6. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société sans buts lucratifs?**
Personne dans cette société ne peut faire de l'argent: ni ceux qui l'administrent, ni ceux qui lui font un don ni ceux qui prêtent de l'argent pour former le capital de la Société.

7. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société autonome?**
Bien que fondée par l'ACFA, elle est indépendante et possède tous les cadres administratifs nécessaires pour se gouverner elle-même.

8. **Quel est le premier but de cette société?**
Le premier but est double:
a) Découvrir les Bourses d'études ou les prêts qu'un jeune Franco-Albertain peut actuellement obtenir.
b) Porter à la connaissance des jeunes l'existence de ces Bourses et de ces prêts ainsi que les moyens à prendre pour en bénéficier.

9. **Quel est le deuxième but de cette société?**
Le deuxième but est d'établir, de maintenir et d'administrer un fonds qui permette de faire des prêts pour fin d'éducation.

10. **Quel est le troisième but de cette société?**
Le troisième but est de consentir à même le capital accumulé des prêts à toutes personnes qui remplit les conditions imposées par la Société.

11. **Quelle est la première condition pour pouvoir obtenir un prêt?**
Il faut être d'expression française.

12. **Faut-il conclure qu'une personne de langue anglaise ne peut pas obtenir un prêt de cette société?**
Une personne de langue anglaise peut également obtenir un prêt, mais à condition d'entreprendre ou de poursuivre l'étude de la langue française.

13. **Au point de vue financier, quelle est la condition imposée pour obtenir un prêt?**
Il faut que le candidat puisse prouver que sans ce prêt, il ne pourra pas entreprendre ou poursuivre ses études.

14. **Au point de vue moral, le candidat doit-il offrir certaines garanties?**
Oui, le candidat doit avoir de bons principes, ainsi qu'une conduite conforme à la morale chrétienne.

15. **Dans le domaine intellectuel, quelles sont les exigences de la société?**
Le candidat doit avoir suffisamment de talent pour réussir les études qu'il désire entreprendre ou poursuivre et pour réussir normalement dans la carrière qu'il désire embrasser.

16. **Et au point de vue physique?**
Le candidat doit jouir d'une santé normale qui ne soit pas un handicap dans la poursuite de ses études.

17. **Ordinairement, ces prêts sont faits seulement à ceux qui désirent fréquenter l'Université. Est-ce le cas ici?**
Non, la Société des Prêts de l'ACFA consent à aider tous les jeunes qui veulent entreprendre ou poursuivre des études secondaires (High School), classiques, universitaires), artistiques (musique, chant, peinture, sculpture, etc.), commerciales (Business College), techniques (métiers de toutes sortes ou agriculture).

18. **Comment est formé le capital de la Société?**
Ce capital ou fonds de roulement est formé de:
a) tout argent donné à la Société;
b) tout argent prêté à la Société;
c) l'intérêt perçu par la Société;
d) la remise des prêts avec intérêts faite par les emprunteurs.

19. **Qui administre cette Société?**
Cette Société est administrée par:
a) l'Assemblée générale, formée de toute personnes donnatrice ou prêteuse;
b) un Conseil de direction, composé de 15 membres;
c) un Exécutif composé de 5 membres.
b) un Comité de sélection, composé de 5 membres.

20. **Lorsqu'un jeune désire obtenir un prêt de la Société, que doit-il faire?**
Il doit exprimer son désir par écrit en adressant sa lettre de la façon suivante:
Le Secrétaire,
Société de Prêts de l'A.C.F.A.
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.

21. **Une fois ce désir exprimé, qu'arrive-t-il?**
Le secrétaire expédie une formule de demande et le candidat doit répondre à ce questionnaire et l'expédier au Secrétariat. Le secrétaire se charge de compléter le dossier et à la lumière des réponses données dans la formule de demande, il obtient les lettres de recommandation et tous les renseignements additionnels utiles.

22. **Après que le secrétaire a obtenu tous ces renseignements nécessaires, que devient la demande exprimée par le candidat?**
Voici:
a) le Secrétaire remet tout le dossier au Comité de Sélection.
b) Les membres de ce Comité étudient ce dossier et demandent au Secrétaire d'obtenir des renseignements supplémentaires, s'ils le jugent nécessaire.
c) Après avoir fait une étude sérieuse du dossier, le Comité de Sélection prépare une recommandation qu'il présentera à l'Exécutif.
d) L'Exécutif à son tour acceptera ou refusera la recommandation du Comité de sélection et transmettra au Conseil de direction le résultat de son vote.
e) C'est le Conseil de direction qui décidera en définitive si le prêt doit être consenti ou non.

23. **Si le prêt est consenti, je suppose que l'emprunteur reçoit un chèque du trésorier et c'est tout?**
Non, car au moment où le trésorier remet le chèque à l'emprunteur, il doit lui faire signer un billet promissoire.

24. **Est-ce que la signature de l'emprunteur sur ce billet promissoire suffit?**
Non, il faut de plus la signature d'un endosseur qui s'engage à payer la dette, à défaut de l'emprunteur.

25. **Qui peut être co-signataire du billet promissoire, avec l'emprunteur?**
Toute personne solvable, c'est-à-dire toute personne qui a les moyens de rembourser la dette à défaut de l'emprunteur. Ce peut être le père, la mère ou toute autre personne consentante.

26. **Ce billet promissoire a-t-il une valeur légale?**
Oui, il a une valeur légale et donne droit à une poursuite en justice.

28. **Quelle est la date d'échéance indiquée sur ce billet promissoire?**
La date d'échéance ne peut pas être plus longue que 12 mois après la date de l'émission du chèque. Si l'emprunteur n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance du billet, il devra lui-même faire renouveler ce billet.

29. **Quelle est la raison d'être de ce règlement?**
La principale raison est de permettre au Secrétariat de se tenir en contact fréquent avec les emprunteurs.

30. **Ne trouvez-vous pas que cela peut-être gênant de demander un prêt à la Société de l'ACFA?**
Non, car toutes les personnes qui prennent connaissance du dossier sont tenues à la plus grande discrétion.

31. **L'emprunteur est-il obligé de payer un intérêt sur le prêt qui lui est consenti?**
Oui, il doit payer un intérêt de 6%.

32. **Quand cet intérêt commence-t-il à être chargé?**
Dès le jour où un chèque est émis à l'emprunteur.

33. **Y a-t-il d'autres frais que l'emprunteur doit payer?**
Oui, il doit payer ½ de 1% pour assurer sa dette en cas de mortalité.

34. **Si l'emprunteur ou le père de l'emprunteur est protégé par le Service de Sécurité familiale de l'ACFA, doit-il quand même payer ½ de 1%?**
Non, à condition que l'emprunteur ou son père, selon le cas, accorde par écrit l'assignation de la somme globale qui est due à la Société, à même les bénéfices qui reviendraient du Service de Sécurité familiale, advenant le décès de l'emprunteur.

35. **Quel est le montant qu'un candidat peut obtenir?**
Aucun prêt individuel ne devra excéder la somme de $500.00 par année, le maximum qu'un étudiant peut obtenir est de $2,000.00 en différents prêts, espacés sur plusieurs années.

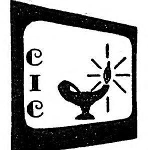
37. **Si la Société reçoit trop de demandes pour la somme d'argent dont elle dispose, sur quels principes se basera-t-elle pour faire son choix?**
La Société accordera alors ses préférences selon l'ordre suivant:
a) A ceux qui sont protégés soit directemnet, soit par l'entremise de leur père, par le Service de Sécurit é familiale de l'ACFA.
b) A ceux qui en ont le plus grand besoin.
c) A ceux dont les talents et l'esprit de travail permettent le plus d'espoir de réussite.
d) A ceux qui auront choisi une carrière plus importante.
e) A ceux dont les garanties de remboursement seront les meilleures.

38. **Combien longtemps d'avance un jeune doit-il faire une demande d'emprunt?**
Dès qu'un jeune constate que pour poursuivre ses études il aura besoin d'un prêt de notre Société, il devrait en faire immédiatement la demande.

39. **Ne doit-il pas attendre d'avoir les résultats de ses derniers examens?**
Non, car il est impossible de réunir les membres du comité de sélection pour chaque demande individuelle; il faut au contraire laisser accumuler les demandes et cela peut prendre un peu de temps.

40. **Comment le comité de sélection peut-il prendre une décision s'il ne connaît pas les résultats d'examens du candidat?**
Il prend alors une décision conditionnée par ces résultats. Il dira, par exemple: "Nous accordons ce prêt à condition que les résultats du Grade XII soient satisfaisants".

Cinéma et culture



Films à l'écran

King Kong vs Godzilla

COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Japonais, 1962, 90 min., tohoscope, technicolor. — Film d'horreur réalisé par Inoshiro Honda et Thomas Montgommerry avec Michel Keith, James Yagi et Tadao Tokashima.

Deux monstres, King Kong, le gorille géant et Gidzilla, un animal préhistorique, reprennent vie et menacent de détruire le Japon. Avec l'aide des organisations mondiales et de l'armée japonaise on fait effort pour détruire ces bêtes.

L'originalité de ce film consiste à introduire en même temps deux monstres qui sont connus dans le monde du film, mais qui n'étaient jamais ensemble. — C'est là son seul atout; l'histoire est puérile; le montage et le trucage sont malhabiles.

Appréciation morale: ce film ne pose pas les problèmes moraux. Mais il peut épeuré les jeunes enfants. Adultes et adolescents.

* * *

To Catch a Thief

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1955, 105 min., vistavision, technicolor. — Comédie policière réalisée par Alfred Hitchock, avec Gary Grant, Grace Kelly et Charles Vanel.

Un spécialiste de vol de bijoux, surnommé le Chat, à cause de son habileté ,est maintenant à sa retraite sur la Côte d'Azure. Une série de vols laisse croire à la police que le voleur a repris ses anciennes activités. Pour prouver son innocence le Chat fait le détective et rencontre la riche héritière de ses rêves. — Dans de très beaux paysages Hitchock développe des situations à un rythme "essouflant" tout en conservant un ton badin.

Appréciation morale: la liberté d'une intrigue sentimentale et le comportement du gentleman-cambrioleur sont atténués par le ton de la comédie. Pour adultes.

* * *

Fourty Pounds of Trouble

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1962, 106 min., panavision. — Comédie sentimentale, réalisée par Norman Jewison, avec Tony Curtis, Claire Wilcox et Suzanne Fleshette.

Steve McCluskey est gérant d'un magnifique établissement de jeu au Névada. Un joueur ruiné un jour avant de se tuer lui laisse sa fillette Penny. Steve peu à peu s'attache à la petite fille. Le plus grand désir de Penny est d'aller visiter Disneyland. Steve hésite, car un séjour en Californie pourrait lui causer des difficultés légales à cause d'une récente affaire de divorce. Il se décide quand même d'y aller, mais les détectives de sa femme l'arrêtent. Penny lui est enlevée, mais après toute sorte de difficultés en épousant une jeune chanteuse il obtient le droit de garder Penny. La poursuite à travers Disneyland est le clou de ce film, mais le tout manque de vigueur.

Appréciation morale: le film révèle une conception légère du mariage, située cependant dans l'atmosphère d'une comédie. Adultes.

* * *

Dead Ringer

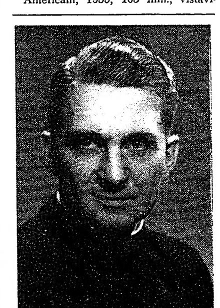
COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1964, 115 min. Drame réalisé par Paul Henreid avec Betty Davis, Karl Malden et Peter Lawford.

Deux jumelles identiques: Edith et Margaret se rencontrent après une séparation de dix-huit ans, à l'occasion de la mort du mari de Margaret. Edith devait marié l'homme qui fut le mari de Margaret. Cette histoire justement était la cause de leur séparation. Et cette histoire continue avec une suite de meurtres, empoisonnement, etc. Finalement Edith est arrêtée pour un meurtre qu'elle n'a pas commis.

Les amateurs de mystères, probablement jouiront de cette histoire racontée avec maintes faiblesses... et le talent de Betty Davis aide à faire passer l'ensemble.

Appréciation morale: Le genre policier atténue les divers éléments répréhensibles contenus dans ce film.



M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier national de l'A.C.R.

Québec. — Les évêques du secteur français de la Conférence catholic canadienne viennent de nommer M. l'abbé Gérard Bouchard aumônier national de l'Action catholique rurale. Celui-ci assumera ses nouvelles fonctions le mois prochain.

M. l'abbé Bouchard fit ses études classiques et théologiques à Chicoutimi, puis après avoir étudié à l'Angelicum, à Rome, il enseigna pendant quelques années au Séminaire de Chicoutimi. De 1944 à 1951, il assuma diverses fonctions au sein de l'Action catholique du diocèse de Chicoutimi, et c'est pendant cette période qu'il fonda la revue "Témoignage", publication mensuelle de l'Action catholique de Chicoutimi.

De 1951 à 1961, il s'employa à promouvoir, dans les diocèses français de l'Ouest canadien, un mouvement d'apostolat laïc rural. C'est grâce à son travail que l'Action catholique rurale fut reconnue comme mouvement d'Action catholique par les diocèses français de l'Ouest d'abord, et aujourd'hui par l'Episcopat du secteur français de la Conférence catholique canadienne.

Depuis 1961, M. l'abbé Bouchard continuait son ministère au sein de l'ACR, tout en remplissant diverses fonctions dans l'Action catholique du diocèse de Hearst et en enseignant au Collège de l'endroit.

Frais de poste

Charlottetown. — Le ministre des postes, M. Nicholson, a déclaré en fin de semaine à Charlottetown que les frais de poste devraient être établis en fonction du coût du service. "Dans des circonstances normales, at-il dit, le contribuable ne devrait pas avoir à subventionner l'usage que d'autres personnes peuvent faire de la poste".

M. Nicholson, qui parlait devant les membres de l'Association canadienne des maîtres de poste, division des Maritimes, a précisé que les journaux et les revues expédiés par la poste sont plus dispendieux à manipuler que les revenus qu'ils signifient pour le ministère.

—Qui est riche a beaucoup de parents.

* * *

—Riches ne savent ce que pauvres sont.

* * *

—L'argent ,l'argent, sans lui tout est stérile.

Luis Mariano veut devenir Dominicain

Madrid. — "Je suis décidé à entrer dans un couvent Dominicain en Espagne", a déclaré le chanteur franco-espagnol Luis Mariano au quotidien du soir "Madrid".

"Je préfère m'abstenir de préciser quoi que ce soit au sujet de ma vocation religieuse. La seule chose que je peux dire, c'est que je viens de consulter ma soeur aînée, qui est religieuse dans un couvent du Guipuzcoa, en pays basque, et c'est elle qui a décidé ce que je dois faire", a précisé Luis Mariano.

Ce dernier a affirmé d'autre part qu'il n'est pas le premier chanteur à entrer dans les ordres. "En effet, il existe un grand artiste qui a suivi le même chemin il y a une vingtaine d'années, et dont je vais suivre l'exemple: le chanteur mexicain Jose Mogica, actuellement frère dominicain dans un couvent de Lima, au Pérou", a finalement déclaré Luis Mariano.



Fédération . . .

(Suite de la page 1)

leur cause.

Il est évident que la Fédération présentera elle-même un mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton et les délégués ont approuvé un projet de mémoire préparé par le secrétariat de la Fédération. Ils ont confié la rédaction de ce mémoire au secrétaire qui devra visiter chaque association-membre afin de recueillir toute la matière qui alimentera ce mémoire.

Une lettre ouverte sera adressée aux journaux quotidiens de langue française pour déplorer le peu d'intérêt que l'on manifeste aux minorités françaises de l'Ouest. De plus l'on suggèrera au Conseil de la Vie française d'organiser, dans les principaux centres de la province de Québec, des colloques publiques auxquels participeront des représentants de l'Ouest et des personnes influentes du Québec. A ces colloques l'on discutera la situation présente de nos minorités.

M. Gérard Diamond, président de la Société de Prêts de l'ACFA aux Etudiants, proposa que la Fédération collabore avec les associations provinciales en vue d'établir des organismes de prêts aux étudiants là où ils n'existent pas encore. Dans le but de renforcir ces différents organismes il suggéra que la Fédération fonde une superstructure dont le but principal serait d'aider au financement de ces organismes provinciaux. Il fut décidé que M. Diamond rédigerait un mémoire qui sera envoyé à chacune des quatre associations provinciales afin de leur fournir de plus amples renseignements.

A l'avenir, pour que la Fédération appuie les demandes faites par une association provinciale au service du Canada français d'outre-frontières, il faudra que ces demandes intéressent directement plus qu'une province.

La Fédération favorisera de tout le poids de son influence une plus grande coordination dans le programme et les méthodes d'enseignement du français dans les quatre provinces de l'Ouest. A cette fin le secrétaire se mettra en communication avec les différents organismes locaux qui président au choix des manuels scolaires ainsi qu'à l'élaboration des programmes.

M. Roméo Paquette nous parla longuement du problème scolaire tel qu'il se présente actuellement en Colombie Britannique, problème qui jusqu'à maintenant paraissait être sans issue et auquel la Fédération de la Colombie Britannique semble avoir trouvé une solution adéquate. La Fédération félicite et encourage dans cette voie nos compatriotes de la Colombie.

Nul doute que chacun de nos associations provinciales favorise la lecture française auprès de la jeunesse. L'on a suggéré qu'une méthode très pratique serait d'encourager les parents de donner un livre français ou un abonnement à une revue française comme cadeau de Noël.

Des témoignages de reconnaissance furent votés à l'unanimité à l'adresse du Service du Canada français d'outre-frontière, du Conseil de la Vie française, de la Fraternité française, de l'Assurance Vie Desjardins, du Collège St-Jean et de l'ACFA. De plus tout en se réjouissant de la promotion offerte par la Société Radio-Canada à M. Léo Rémillard que devient gérant du poste de Chicoutimi, l'on exprima nos vifs regrets de le voir quitter l'ouest canadien.

Le dernier point à l'ordre du jour, les élections, donna le résultat suivant: M. Dumont Lepage fut réélu président, M. Roméo Paquette fut élu vice-président, et le Père Jean Patoine fut réélu secrétaire de la Fédération.



Lord Beaverbrook, magnat du journalisme en Angleterre, bien que né au Canada, est décédé à sa villa de campagne.

Lord Beaverbrook est décédé à Londres, mercredi dernier, à l'âge de 85 ans

Londres. — Lord Beaverbrook, magnat de la presse britannique, mais lui-même d'origine canadienne, est décédé à l'âge de 85 ans, à sa maison de campagne.

Ce célèbre éditeur de journaux, homme d'affaires et politicien, a vu le jour au Nouveau-Brunswick. William Max Aitklen, à l'âge de 20 ans, n'était qu'un petit Canadien sans le sou. A 37 ans, il était devenu pair du Royaume, magnat de la presse anglaise et une force avec qui la politique anglaise devait compter.

A 50 ans, il lui restait si peu à conquérir qu'il parlait déjà du "coucher de soleil de ma vieillesse".

Lord Beaverbrook est mort quelques jours seulement après que de nombreux journalistes du monde entier lui eurent rendu hommage à l'occasion de ses 85 ans.

Beaverbrook, propriétaire des grands journaux de Londres, le Daily Express et le London Evening Standard, a servi durant la dernière guerre comme ministre de la Production aéronautique dans le cabinet Churchill.

Le légendaire éditeur dont le nom était toute une affaire dans Fleet Street, était aussi connu universellement comme philanthrope surtout des résidants de sa province du Nouveau-Brunswick qu'il inondait de cadeaux.

La guerre de 1939 a été une occasion pour l'homme d'affaires sexagénaire d'origine canadienne de montrer ses grands talents. Ministre dans le cabinet Churchill, il a joué un rôle important dans la bataille économique de l'Angleterre.

D'une énergie sans limite malgré son asthme chronique, il a connu une des plus surprenantes carrières des temps modernes. Fils d'un pasteur presbytérien du Canada, il a fait fortune dans la finance et était déjà millionnaire quand il est arrivé en Grande-Bretagne à l'âge de 30 ans. C'est là qu'il a fait sa marque dans la politique de son pays d'adoption et comme promoteur de journaux populaires.

Comme politicien, Lord Beaverbrook a échoué dans sa tentative d'instaurer un système de libre-échange au sein des pays du Commonwealth. C'était un ardent impérialiste, et cette défaite l'a abattu, mais ne l'a pas dompté.

En 1954, lors d'un programme de télévision, il déclarait ceci: "J'ai travaillé beaucoup en faveur d'une union commerciale de l'Empire durant près de 50 ans, cela sans succès. J'ai failli à la tâche. Mais soyez certains qu'un autre propagandiste de ma sorte se lèvera un jour pour soulever le peuple britannique et l'amener à s'intéresser à son empire".

Lord Beaverbrook était conservateur d'allégeance sans toutefois être très conventionnel, il était du parti sans en être. Par lui-même, il ne cachait pas n'avoir aucune sympathie pour l'aristocratie. Il a été un personnage des plus controversés. Plusieurs n'aimaient pas sa politique ni ses méthodes de faire campagne, mais plusieurs par contre l'avaient en haute estime.

En 1954, il a donné toutes ses actions ordinaires des journaux "Daily Express", "Sunday Express", "Evening Standard", à la Fondation Beaverbrook, une société d'éducation en faveur de l'Empire britannique. Les revenus de la fondation devaient servir à des fins charitables.

Cette importante et intéressante journée d'étude fut entrecoupée par un déjeuner servi au Club Royal Glenora et offert gracieusement par l'exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

—Hélas..., nous demandons tous les jour à Dieu que sa volonté soit faite et quand Il vient à la faire, nous avons tant de peine...

Saint François de Sales

* * *

—Nul souci fors Dieu.

Famille De Plan de Sieyès

La semaine

Au Canada

Ottawa. — Le débat sur le drapeau est enfin amorcé après avoir été différé à deux reprises. Il fait dès ses débuts l'objet de vives discussions et le président de la Chambre, M. Allan McNaughton, laisse tomber une bombe lorsqu'il décide que la résolution gouvernementale sera divisée en deux parties, l'une traitant de l'étandard trifolié et l'autre de l'Union Jack. Cette décision, disent les observateurs sur la colline parlementaire, signifie l'adoption du drapeau authentiquement canadien. L'opposition continue cependant de harceler le gouvernement et le groupe néo-démocrate propose à la Chambre de modifier le projet gouvernemental en retranchant deux des trois feuilles d'érable qui apparaissent sur le drapeau. De son côté le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, réitère sa demande voulant que la question d'un étandard distinctif soit tranchée par un plébiscite national. Le débat avait été précédé de manifestations en dehors de la Chambre et le gouvernement libéral de M. Pearson avait hissé le nouveau drapeau trifolié sur la colline parlementaire afin de permettre aux députés de voir son allure quand il est arboré à un mât. Dès que le drapeau fut hissé au mât spécial que le gouvernement avait fait installer devant les édifices du Parlement, le député néo-démocrate de Vancouver-Est, M. Harold Winch, tenta de le descendre, disant que tant que le Canada et le Parlement n'auront pas décidé que ce drapeau est le drapeau canadien il ne doit pas flotter à cet endroit. M. Winch fut empêché de le descendre par un employé du ministère des Travaux publics qui venait de nouer la corde autour du mât. Par la suite, M. Diefenbaker, durant une conférence de presse à Winnipeg où il fit escale en route pour Saskatoon dit que la question du drapeau menace de déclencher une élection générale ce qui, affirma-t-il, diviserait le Canada pour une génération à venir.

* * *

Ottawa. — Le ministre de la Défense nationale, l'hon. Paul Hellyer, quitte la capitale pour entreprendre une visite parmi le contingent canadien aux services de la force internationale de paix des Nations-Unies à Chypre. Durant son séjour dans l'île de la Méditérannée il confère avec le président et le vice-président de Chypre, Mgr Makarios, et M. Kuchuk. Le départ de M. Hellyer avait été précédé des rapports annonçant que le mandat de trois mois du contingent canadien à Chypre serait prolongé à trois mois additionnel et le secrétaire général, M. Thant recommande au Conseil de Sécurité de prolonger le mandat de la force internationale des Nations-Unies, qui doit expirer le 27 de ce mois.

* * *

Montréal. — Les débardeurs déclenchent la grève et immobilisent des centaines de navires. Une dispute concernant la façon de distribuer les pensions de retraite suscite cet arrêt de travail.

* * *

Ottawa. — Le nouvel état-major général des forces armées est formé et le ministère de la Défense désigne le lieutenant-général Geoffry Walsh comme deuxième homme du ministère réorganisé. Le contre-amiral Kenneth Dyer, adjoint au chef de l'état-major naval, est promu vice-amiral avec le titre de chef du personnel militaire, tandis que le major-général Jean Allard devient chef des opérations et est promu au rang de lieutenant-général.

* * *

Toronto. — Le procureur général de l'Ontario, M. Wishart, ordonne une enquête sur les échanges d'actions entre les compagnies qui ont des droits de forage aux environs de Timmins, où **la Texas Gulf Sulphur** a récemment fait la découverte d'importants gisements de cuivre, de zinc et d'argent. M. Wishart précise que le gouvernement désire savoir quels ont été les bénéfices économiques qui ont résulté **pour certains financiers de l'activité** boursière qui a suivi l'annonce de cette découverte, à l'issue de laquelle 56,000,000 d'actions ont changé de mains dans l'espace de deux jours.

M. Diefenbaker est pris à partie pour son "canadianisme sans trait d'union"

Charlottetown. — Le "canadianisme sans trait d'union", tel qu'il a été défini et prôné par John Diefenbaker, est responsable pour une bonne part du mécontentement actuel des Canadiens français, ont appris d'un universitaire, M. P. B. Waite, les délégués au Congrès annuel de la Société royale du Canada.

L'autre exposé majeur de la journée fut celui de M. Charles M. Drury, ministre fédéral de l'industrie, qui a demandé à tous les intéressés de formuler une politique de la recherche scientifique pour le Canada.

M. Waite, de l'université Dalhousie, a exprimé l'avis qu'une large part du mécontentement actuel du Canada français n'a réellement connu le jour qu'après que le régime Diefenbaker eut négligé de désigner un groupe norbreux et représentatif de ministres provenant du Québec au cabinet fédéral.

Cette omission, a-t-il dit, est due aux origines de l'ancien premier ministre. M. Waite, qui est professeur d'histoire, croit que l'attitude de l'ex-premier ministre à l'égard du Canada français est celle même de l'ouest du Canada, qui s'explique par la croissance d'un catholicisme agressif vers les années 1870, catholicisme qui a suscité une opposition vigoureuse de la part de l'élément protestant.

FRERES SEPARES:

A cette époque, a-t-il continué, les Canadiens français nourrissaient l'espoir d'une identité plus marquée au Canada, comme celle dont ils bénéficiaient au Québe. L'espoir des Canadiens français d'entretenir des relations culturelles entre le Québec et les minorités jouait alors fortement, surtout au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest.

M. Waite a conclu que les grands nationalistes au Canada anglais avaient toujours concentré leurs efforts sur l'élimination des frontières géographiliques et régionales au sein du Canada, dans le but de créer sur le continent américain, une nouvelle puissance à l'anglo-saxon.

Sir Wilfrid Laurier tenta, dit-il, de donner le coup de mort à cette perspective, mais les temps rendaient cette solution difficilt. Bref, les espoirs d'existence nationale des Canadiens français en dehors du Québec ne se sont jamais réalisés. Mais aucun groupe ou parti ne saurait en être tenu responsable.

Il ne faut pas ignorer *toutefois*, ajouta M. Waite, les possibilités créatrices des relations entre les deux groupes. Les Canadiens anglais ont probablement davantage à gagner de cet échange que les Canadiens français; cet échange peut constituer un levain capable de transformer la masse du matérialisme nord-américain que les Canadiens anglais ont construit ou développé.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE:

Quant à M. Drury, il a demandé l'aide et l'avis des Canadiens intéressés à la science, pour que soit formulée une politique canadienne de recherche scientifique qui soit véritablement nationale, de par ses caractéristiques et ses objectifs.

L.A.C.F.A. . . .

(Suite de la page 1)

Donahue, architectes, Morin et Frères, contracteurs et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

* * *

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité familiale dont les noms suivent:

M. Arthur J. Aubin, Falher
M. Joseph Brosseau, Brosseau
M. Alain Jubinville, St-Paul
Sr Jacques-de-la-Croix, Tangente
Mlle Julienne Théoret, Edmonton
M. Eric Paquette, St-Paul
Mlle Eveline Beaudoin, High Prairie
M. Raymond Gervais, Mallaig
M. Gaétan Ouellette, Brosseau
M. Jean Doucette, Donnelly
M. Joseph-Louis Lefebvre, Cold Lake
M. René J. Turcotte, Bonnyville
M. Jean-Paul Bourbeau, Fort-Kent
M. Gaétan Laferrière, Donnelly
M. Paul J. Caouette, Bonnyville
M. Laval Pelchat, St-Edouard
Sr M.-Louis-Albert, f.d.j., Edmonton
M. Philippe Théroux, Lamoureux
M. Jean-B. Ayotte, Edmonton
M. Maurice Beaudoin, Guy
M. J.-B. Guindon, Girouxville
M. Wilfrid J. Théroux, Lamoureux
M. Armand Lapierre, St-Paul
Sr Madeleine Beaulieu, s.c.c., Végreville
M. Onias Côté, St-Paul
M. Paul L. Dubé, Edmonton
M. André Fontaine, Beaumont
M. Gérard Johnson, Guy.

MORINVILLE

Dimanche prochain, le 21 juin, la paroisse de Morinville fera l'inauguration officielle de son Centre paroissial nouvellement restauré tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette inauguration se fera plutôt dans l'intimité paroissiale par un simple dîner auquel les parents sont les premiers invités. Ce dîner sera suivi d'une bénédiction, d'une visite des nouveaux locaux, enfin, à 2h.30 p.m., d'un concert musical présenté par les différentes chorales de la paroisse d'adultes et de jeunes.

Ce repas paroissial sera, pour les paroissiens, l'occasion de prendre des engagements afin de créer une atmosphère plus éducatrice et plus chrétienne dans toutes nos organisations de paroisse.

Dans l'intention des autorités religieuses, ce centre a été restauré pour devenir avant tout une école de formation pour les adultes et un milieu d'activités culturelles, artistiques et apostoliques. Voilà pourquoi, en plus de restaurer la salle de banquet et l'auditorium, on a fait une attrayante bibliothèque et aménagé deux petites salles pour réunions et cercles d'étude.

Pour marquer concrètement cette intention de formation culturelle et artistique, un grand concert sera présenté, dimanche le 28, à 8h., par un orchestre de 16 musiciens d'Edmonton. De belles pièces musicales seront exécutées et nous invitons tous les amateurs de belle musique de Morinville, des paroisses environnantes et même d'Edmonton de nous honorer de leur présence. Les billets d'entrée sont de $2.00.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

25-26 juillet

"Fête au village" à Legal. Pour plus de renseignements, lisez "La Survivance".



